

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2238 - 24 juin 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Crise de la dette

**La société
est malade,
mais on soigne
les banquiers**

**Les prix
augmentent
mais pas
le smic!**

p.4

**Centres
d'appel,
Air France,
IBM...**

**Luttes pour
les salaires**

p. 12 à 15

Grèce, Espagne

**Les populations
contre
l'austérité**

M 06189 - 2238 - F: 1,00 €



p. 8 et 9



Cet été, les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Leur société

- p. 4 ■ En juillet, les smicards attendront
- Boom du soutien scolaire privé
- Sans-papiers de Clermont-Ferrand
- Industrie du ferroviaire
- p. 5 ■ L'UMP et les primaires du PS
- Mariage des homosexuels
- Logement social
- p. 6 ■ L'accès aux soins est-il satisfaisant ?
- Hôpitaux de Clermont et de Creil (Oise)
- Victimes de l'amiante et indemnisation
- p. 7 ■ Projet de loi sur la justice des mineurs
- Légaliser le cannabis ?
- Non à la répression de 16 postiers des Hauts-de-Seine

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Grèce : la population refuse de payer la dette
- Les États européens au secours des banques
- La manifestation du 15 juin à Athènes
- Espagne : le mouvement des indignés (suite)
- Manifestation européenne des syndicats
- p. 10 ■ Il y a cent ans : La révolution mexicaine
- p. 16 ■ Tunisie : procès de Ben Ali
- Les méfaits du trusts Glencore
- Sarkozy, Pologne et gaz de schiste

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Aide à domicile
- Saint-Alban, patron voyou
- p. 12 ■ Journée de grève des centres d'appel
- p. 13 ■ PSA Aulnay
- Renault Flins
- Renault-Trucks Vénissieux
- Groupe SPIE
- JST Transformateurs
- Luminos Riom
- p. 15 ■ Air France

Comme chaque été, les « caravanes » de Lutte Ouvrière vont reprendre la route, sillonnant diverses régions et villes du pays. Cette période de vacances, où chacun est plus disponible, permet de multiplier les occasions de se rencontrer et de discuter avec tous ceux qui, dans cette période de crise, subissent les mauvais coups du patronat et du gouvernement.

L'exemple du groupe automobile PSA qui, malgré ses promesses, envisage de fermer trois de ses usines, à Aulnay-sous-Bois, Madrid, et Sevelnord à Hordain, mettant des milliers d'ouvriers au chômage, montre bien comment le grand patronat continue de faire payer la crise aux travailleurs. Un document interne rendu public par la CGT a permis d'apprendre que, depuis début 2010, la direction du groupe préparait en secret

un plan de licenciements. Et qui sait combien d'autres projets similaires les patrons sont en train de mettre en place, en les dissimulant aux travailleurs concernés ?

Le grand patronat prépare ses plans des années à l'avance. Pour ne pas en être victimes, les travailleurs doivent aussi préparer la riposte. Malgré la crise, les grandes entreprises affichent des profits insolents et la spéculation repart de plus belle, menaçant de plonger le monde dans une nouvelle crise économique. Comment empêcher les capitalistes de nuire, comment faire pour ne plus subir leurs mauvais coups ? C'est de cela que les militants de Lutte Ouvrière souhaitent discuter avec vous.

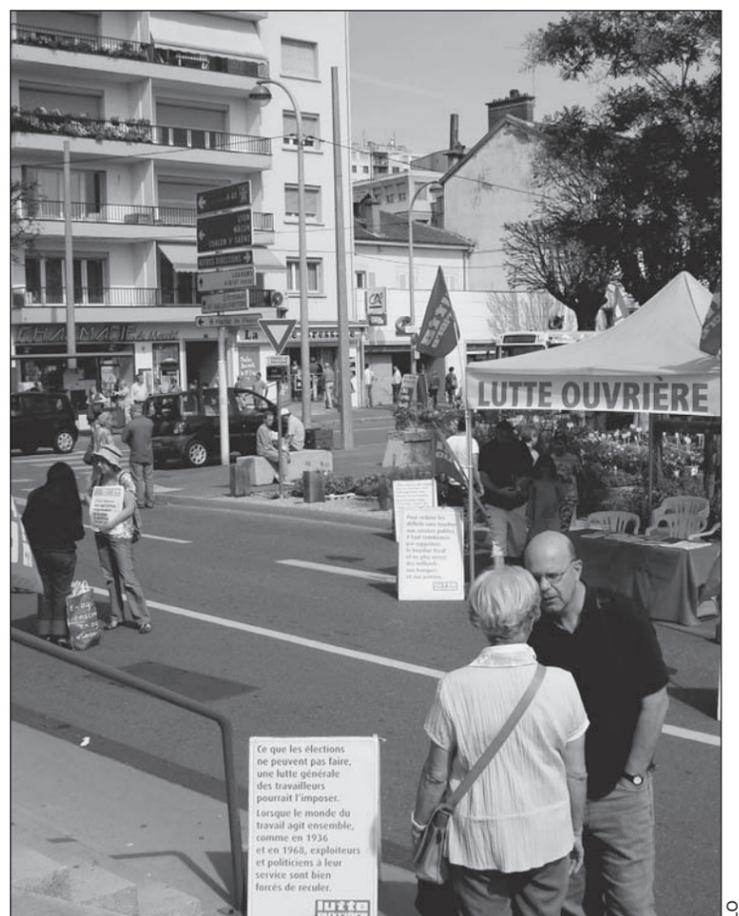
Nous annonçons ci-dessous les premières villes-étapes où nous serons présents cet été.

SAVOIE-AIN

- Lundi 4 juillet : Villefranche-sur-Saône (Rhône)
- Mardi 5 juillet : Oyonnax (Ain)
- Mercredi 6 juillet : Bourg-en-Bresse (Ain)
- Jeudi 7 juillet : Albertville (Savoie)
- Vendredi 8 juillet : Annecy (Haute-Savoie)
- Samedi 9 juillet : Chambéry (Savoie)

PYRÉNÉES-LANDES

- Lundi 4 juillet : Anglet (Pyrénées-Atlantiques)
- Mardi 5 juillet : Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)
- Mercredi 6 juillet : Dax (Landes)
- Jeudi 7 juillet : Tarbes (Hautes-Pyrénées)
- Vendredi 8 juillet : Mont-de-Marsan (Landes)
- Samedi 9 juillet : Pau (Pyrénées-Atlantiques)



FINISTÈRE-MORBIHAN

- Lundi 4 juillet : Brest (Finistère)
- Mardi 5 juillet : Quimper (Finistère)
- Mercredi 6 juillet : Concarneau (Finistère)
- Jeudi 7 juillet : Lorient (Morbihan)
- Vendredi 8 juillet : Lanester (Morbihan)
- Samedi 9 juillet : Vannes (Morbihan)

FRANCHE-COMTÉ-VOSGES

- Lundi 4 juillet : Besançon (Doubs)
- Mardi 5 juillet : Pontarlier (Doubs)
- Mercredi 6 juillet : Vesoul (Haute-Saône)
- Jeudi 7 juillet : Épinal (Vosges)
- Vendredi 8 juillet : Saint-Dié (Vosges)
- Samedi 9 juillet : Gérardmer (Vosges)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière**

en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 20 juin



La société est gravement malade, mais ce sont les banquiers qui sont soignés

Des manifestations importantes ont secoué deux bouts de l'Europe, la Grèce et l'Espagne. La population de ces deux pays, avec celle du Portugal et de l'Irlande, paie le tribut le plus élevé à la finance internationale.

Les banques brandissent le montant de la dette des pays qu'elles sont en train d'étrangler, en exigeant de leurs gouvernements qu'ils mènent une politique d'austérité. Elle consiste à obliger les classes exploitées à rembourser, avec intérêts, des dettes qu'elles n'ont pas faites et dont elles ne sont en rien responsables. Partout on réduit le nombre de travailleurs des services publics, partout on repousse l'âge de la retraite et on diminue le montant des pensions, partout on démolit le système de protection sociale.

Ces mesures d'austérité qui poussent les exploités vers le chômage et la misère ne suffisent pas aux marchés financiers: une douzaine de grandes banques qui gèrent l'argent de grandes entreprises et de grandes fortunes privées. Celles-ci, au lieu d'investir dans la production, trouvent plus rentable de placer leur argent en prêtant aux États, moyennant intérêts. Plus ces intérêts sont élevés, plus les États ont du mal à rembourser, plus ils sont obligés de recourir à de nouveaux prêts pour payer leurs échéances. Mais plus les États ont du mal à payer, plus les banques augmentent leurs intérêts en invoquant la crainte de ne pas être remboursées.

C'est un cercle vicieux, et c'est surtout un nœud coulant qui est en train d'étrangler en ce moment la Grèce. Mais elle n'est pas la seule. Le nœud coulant est déjà en place pour d'autres pays d'Europe et, peut-être, pour tous.

Les gouvernements français et allemand viennent de se mettre d'accord pour débloquent plusieurs milliards supplémentaires, en prétendant venir au secours de la Grèce. C'est un mensonge grossier. Ils apportent leur soutien aux grandes banques et, derrière elles, aux grandes fortunes qui ont prêté de l'argent à la Grèce. Ils leur apportent la garantie qu'ils ne laisseront pas l'État grec faire faillite et que sa dette sera remboursée rubis sur l'ongle malgré les intérêts d'usurier pratiqués.

Après avoir poussé l'État grec au bord de la faillite, la dette va maintenant coûter cher à l'État allemand ou français. De crainte des réactions de son électorat, Angela Merkel, la dirigeante de l'Allemagne, a souhaité faire payer un peu les banques elles-mêmes. Rien que l'évocation de cette idée a soulevé l'opposition de Sarkozy et de la Banque centrale européenne. Pensez donc: si on touche aux banques, cela va déclencher une panique financière! Ainsi, c'est avec la bénédiction des gouvernements que les banques pratiquent les intérêts les plus extravagants, sans même prendre le risque de ne pas être remboursées.

C'est un système fou. Il enrichit les possesseurs de capitaux et ruine les classes populaires.

L'ensemble de l'économie en pâtit, car les politiques d'austérité diminuent la consommation populaire et sapent encore plus la production.

Tous les dirigeants de ce monde savent qu'ils dansent sur un volcan. Ils le disent eux-mêmes, mais ils ne font rien. Ils ne font rien par respect de l'argent, de la propriété privée des capitaux. Et, là-dessus, les politiciens de droite et de gauche se valent. Les deux pays où la politique d'austérité est la plus dure pour la majorité de la population, la Grèce et l'Espagne, sont dirigés par un gouvernement socialiste. Alors, ceux qui en Grèce ou en Espagne manifestent contre la politique d'austérité ont tout à fait raison de rejeter les deux camps qui mènent la même politique en faveur de la classe capitaliste. Ils ont raison de ne plus faire confiance à l'alternance électorale pour arrêter la dégringolade des conditions d'existence de la majorité de la population.

Mais il faudra imposer une autre politique, visant à prendre le mal à sa racine.

Pour surmonter la crise de la dette, il faut exproprier les banquiers, unifier toutes les banques dans une entreprise publique contrôlée par la population. Pour enrayer le chômage, il faut imposer la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire. Pour protéger le pouvoir d'achat des travailleurs, il faut imposer l'échelle mobile des salaires et des pensions.

S'indigner contre le grand capital et ses dégâts doit amener à la conclusion: il faut mettre fin à sa dictature sur l'économie et la société!

Arlette LAGUILLER

• Libye

Ce que coûte l'intervention militaire française

Quand Obama émet des doutes sur la capacité de l'armée française à poursuivre son intervention en Libye, cela peut passer pour de la condescendance de la part du représentant de la première puissance mondiale.

Mais quand, en France, la grande presse interroge des généraux et des amiraux à ce sujet et que, s'en faisant l'écho, tel *Le Parisien*, elle se demande si la

France a «*les moyens humains, matériels et surtout financiers de faire face à une guerre qui se prolongerait au-delà de l'été*», cela a un goût de «*remettez-nous ça*»... budgétaire.

Car, si l'intervention militaire française sème la mort et la destruction en Libye, elle fait aussi des ravages, ici, dans les finances publiques. Et on peut s'en faire une idée plus précise quand, pour appuyer sa demande de rallonge, l'état-major distille dans les médias

quelques informations sur ce que coûte une telle guerre. Ni les généraux ni les ministres n'ont évidemment demandé à la population son avis sur cette guerre, mais ils lui demandent de mettre la main à la poche.

Car il faut bien que quelqu'un les finance, ces missiles air-sol Scalp de dernière génération dont dispose l'armée de l'air et dont le coût unitaire va de 500 000 à 800 000 euros. Les avions

français, nous dit-on, n'ont tiré «*que*» onze de ces missiles en Libye, mais le total frise tout de même les 9 millions d'euros. En comparaison, l'heure de vol de l'avion qui porte ces engins, le Rafale, 13 000 euros, (l'équivalent de dix mois de smic), paraît presque donnée.

Depuis trois mois que l'armée française fait la guerre en Libye, 87 millions d'euros sont ainsi partis en fumée. Pour que les gradés puissent jouer en vrai à la guerre, que Total se

place pour l'après-Kadhafi et que Dassault et autres puissent s'offrir une publicité grand écran pour leurs machines à tuer.

Hasard du calendrier: les deux millions d'euros que coûtent chaque jour les guerres de Libye et d'Afghanistan représentent au bas mot les salaires des quelque 30 000 emplois dans la fonction publique que le gouvernement vient de supprimer dans le budget 2012.

Pierre LAFFITTE

• Clermont-Ferrand Intimidations contre les sans-papiers et leurs soutiens

Jeudi 16 juin, plusieurs centaines de personnes ont manifesté devant le commissariat central, puis devant la préfecture de Clermont-Ferrand. Il s'agissait de soutenir deux militantes, menacées par le préfet de région. Celui-ci, tout récemment nommé à Clermont-Ferrand, n'avait rien trouvé de mieux que de les convoquer au commissariat. Les policiers les ont retenues près de deux heures pour leur signifier... un rappel à la loi. Ils avaient reçu la consigne ferme de ne pas admettre l'assistance d'un avocat auprès de ces militantes et l'ont empêché d'entrer.

Il s'agit en réalité d'un décret d'octobre 1935, de Laval, alors président du Conseil, faisant obligation aux organisateurs de manifestations publiques de déclarer leur projet au moins trois jours à l'avance. En réalité, ce décret est tombé en désuétude et n'est plus appliqué.

Même les prédécesseurs de l'actuel préfet ne l'utilisaient pas, alors que des responsables de manifestations diverses, décidées dans l'urgence, n'avaient pas informé les services préfectoraux.

Le préfet semble vouloir se venger de la ténacité des mouvements de soutien aux sans-papiers en faisant un exemple. Récemment, une famille chinoise et une autre du Kosovo ont obtenu gain de cause contre les mesures d'expulsion de la préfecture. La mère kosovare fut arrêtée, gardée une semaine au centre de rétention de Toulouse, puis relâchée sur demandes insistantes et répétées des organisations de solidarité envers tous ceux menacés d'expulsion.

C'est d'autant plus choquant qu'après le refus de la préfecture de la régulariser, il y a eu le dépôt d'un recours. Or, malgré sa promesse d'attendre le résultat, le préfet a voulu procéder de toute urgence à l'expulsion de cette famille.

Tout cela a choqué et révolté. Le préfet essaie de faire taire et d'intimider tous ceux qui affirment leur solidarité envers les immigrés et les sans-papiers. Mais ça ne marche pas. Tous refusent de se taire et poursuivent le combat contre la politique gouvernementale.

Correspondant LO

En juillet, les smicards attendront



Interviewé le 17 juin par les journalistes du quotidien *Nice Matin*, le Premier ministre a implicitement démenti sa ministre de l'Économie: elle avait annoncé en avril dernier une hausse du smic pour juin ou juillet au plus tard.

En fait, le mécanisme de revalorisation automatique du smic ne jouera pas, la hausse de l'indice des prix à la consommation calculé par l'Insee au mois de mai n'ayant pas atteint 2%. C'est en effet le seuil minimum requis par l'article du Code du travail qui prévoit l'ajustement du smic en cas d'une telle hausse des prix. Celle-ci doit être calculée en référence à l'indice retenu pour la dernière revalorisation.

Or, depuis le 1^{er} janvier, où le smic avait augmenté de 1,6% (17 euros), l'indice en question n'a grimpé que de... 1,9%. Pas de chance pour les 2,3 millions

de smicards travaillant à temps complet, et encore moins pour tous ceux qui n'ont qu'un emploi à temps partiel, la plupart du temps imposé! Ils devront attendre au mieux le 1^{er} août pour que leurs 1 073 euros mensuels net grimpent de quelque 25 euros, si cette fois l'augmentation de l'indice des prix atteint 2%.

Fillon, qui à défaut d'arguments ne manque pas de cynisme, prétend qu'intervenir au 1^{er} juillet serait « une faute économique », qui « induirait une augmentation du coût du travail et donc du chômage ».

Ben voyons! Ce sont les exigences salariales exorbitantes des smicards qui provoqueraient le chômage, prétend l'ami des grandes fortunes et des patrons du CAC40. Il y a vraiment des coups de pied au smic qui se perdent.

Viviane LAFONT

• Industrie du ferroviaire Patriotisme industriel au PCF

Le 16 juin, Alain Bocquet, député-maire PCF de Saint-Amand-les-Eaux (Nord), accompagné du député UMP Paternotte, a remis au président de l'Assemblée nationale, l'UMP Accoyer, un rapport d'une commission d'enquête sur l'industrie du ferroviaire intitulé « Rouvrir la voie: une industrie pour la France, un atout pour l'Europe ».

Depuis six mois, Alain Bocquet aurait rencontré le PDG de la SNCF, de RFF (Réseau ferré de France), ceux d'Alstom, de Bombardier et d'entreprises sous-traitantes, des élus et des syndicalistes. En France, l'industrie du ferroviaire compterait mille entreprises avec 20 000 salariés, dont la moitié travaillent dans la région Nord.

Ce rapport fait d'abord quelques constats. 85% des transports de pièces et de produits finis se font par la route. Et Alain Bocquet de déclarer : « On ne marche pas sur la tête,

on roule sur le toit. » Il dénonce la casse du fret ferroviaire organisée par la SNCF, qui ne le trouve pas assez rentable et qui l'abandonne. Il s'inquiète des difficultés des entreprises sous-traitantes, qui subissent les délocalisations de production vers la Pologne et la Tchéquie organisées par les grandes entreprises, Alstom et Bombardier, pour réduire toujours plus les coûts de production. Et il précise que l'industrie ferroviaire n'échappe pas à la financiarisation de l'économie.

Mais Alain Bocquet prône « le patriotisme industriel français et... européen » et estime que « l'avenir industriel préoccupe tous les députés », et il se réjouit de cette « unité nationale » pourtant pleine d'hypocrisie...

Le rapport propose 25 recommandations pour assurer « un avenir à l'industrie ferroviaire européenne, face à la concurrence chinoise ». Sa grande idée, c'est la création d'un géant européen du ferroviaire, un « Airbus du rail »,

• Boom du soutien scolaire privé Cours privé et privé de cours

Un rapport universitaire récent révèle que la France est championne d'Europe du soutien scolaire privé. Jusqu'à deux millions d'élèves y auraient recours chaque année. Bien sûr, il faut que les parents puissent payer : un orga-



nisme propose par exemple des cours à domicile à trente euros de l'heure pour un élève de quatrième résidant dans une grande ville. Avec ce genre de tarif, ce marché représente au total 2,2 milliards d'euros, captés en majeure partie par quelques groupes spécialisés.

D'une main, le gouvernement fait des économies en supprimant des dizaines de milliers de postes dans l'éducation publique, de l'autre il offre aux familles une réduction d'impôt équivalant à 50% de ce qu'elles dépensent en cours privés. Mais l'un ne compense pas l'autre, et de loin. Car la déliquescence du service public atteint en premier lieu les familles les plus modestes, alors que les réductions d'impôt ne

touchent que les familles qui en payent! De plus, ces réductions d'impôt ne dépendent que d'une décision gouvernementale, mais les dommages causés à l'éducation publique depuis des années demanderaient beaucoup de temps et de moyens pour être réparés.

Le développement des organismes de cours de soutien scolaire est une sûre mesure de la dégradation du niveau d'éducation de la jeunesse. Mais qu'importe au gouvernement: les conséquences sur les jeunes du saccage de l'éducation ne se verront que dans quelques années, alors que les économies sur les postes d'enseignants se voient tout de suite.

Paul GALOIS

Transport a réalisé 71 millions d'euros de bénéfice net en 2010, en hausse de 32% par rapport à 2009. Pour la même année, le groupe Bombardier a réalisé un bénéfice de 769 millions de dollars, en hausse de 8%...

Les actionnaires du secteur ferroviaire sont prêts à accepter tout l'argent public qu'on leur distribuera, mais cela ne donnerait aucune garantie aux travailleurs, d'autant qu'Alain Bocquet ne propose aucune mesure de contrôle sur les décisions de ces patrons. Or ceux-ci se moquent bien des conseils de gestion des députés de tout bord, et en particulier des députés communistes. Les travailleurs ne seront donc pas à l'abri des restructurations, des suppressions d'emplois, de la précarité et des bas salaires

Récemment, Alain Bocquet déclarait : « Le communisme, c'est la seule idée neuve », ce qui n'est pas le cas de son rapport, qui défend les vieilles recettes de soutien au Capital!

Correspondant LO

• L'UMP et les primaires du PS

Ficher les citoyens? Quelle idée!

Après les quelques semaines de vacances que leur a permis l'affaire DSK, les stratèges de l'UMP ont dû se remettre à abreuer le public d'attaques contre le PS. Ils ont donc sorti de leur chapeau l'organisation des primaires et accusé le PS de préparer par ce biais des listes de citoyens, fichés et classés selon leurs opinions politiques, permettant de distribuer faveurs ou punitions.

Le PS a évidemment protesté de sa bonne foi, juré qu'il détruirait sous contrôle d'huissier les listes après usage, et même proposé à l'UMP d'envoyer des scrutateurs.

Ficher les citoyens? On se demande d'où Guéant, le ministre de l'Intérieur qui a

pris la tête de la croisade anti-liste des primaires du PS, a pu sortir une telle idée. Ce n'est évidemment pas au ministère de l'Intérieur qu'on trouverait des listes de sans-papiers à expulser, ou des listes d'« étrangers dangereux » voire de syndicalistes extrémistes. Et encore moins, bien sûr, des listes dressées par les Renseignements généraux ou des relevés d'écoutes téléphoniques. Guéant ne peut non plus avoir pensé, plus loin encore, aux listes dressées par ses prédécesseurs à l'Intérieur et qui servirent à arrêter les militants communistes en septembre 1939 et les familles juives quelque temps après.

La liste est longue, des fichages et des metteurs en fiche



dont Guéant, l'offusqué à peu de frais, est par fonction et par inclination le petit dernier. Guéant accusant le PS de ficher les citoyens, c'est la

grande surface daubant le petit commerce... du moins aussi longtemps qu'ils n'échangent pas leur place.

Paul GALOIS

• Logement social

La construction toujours en panne

Le bilan de la construction de logements sociaux a fait au moins un heureux: le secrétaire d'État au Logement, Benoist Apparu. Selon lui, pour la construction sociale, l'année 2010 a marqué un mieux sur l'ensemble du territoire et a même été exceptionnelle en Ile-de-France, avec les objectifs de la loi de Solidarité et renouvellement urbain (loi SRU) pleinement remplis.

De son côté, la Fondation Abbé-Pierre publie un bilan beaucoup moins glorieux, mais plus exact, de la réalité. Il faut rappeler que la loi SRU date de décembre 2000 et fixe à 20% le nombre minimum de logements sociaux pour les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France) incluses dans une agglomération d'au moins 50 000 habitants. L'étude de la Fondation porte sur la période 2002-2009 pour 682 communes concernées. La moitié n'ont pas respecté l'objectif de rattrapage et neuf n'ont tout simplement financé aucun logement social. Parmi les villes de plus de 50 000 habitants déficitaires en logement social, on trouve toujours Saint-Maur-des-Fossés et Neuilly en région parisienne, ainsi que Hyères, Toulon et Nice sur la Côte d'Azur.

Apparu n'exclut pas les sanctions contre les communes les plus récalcitrantes, mais dans les faits nombre d'entre elles échappent aux pénalités. Sur les 400 villes



épinglées par la Fondation en 2008, seulement 240 avaient finalement payé... des indemnités surtout symboliques. D'autres municipalités se mettent apparemment en règle avec la loi, mais avec une bonne dose d'hypocrisie: une grande majorité des logements « sociaux » construits sont en fait des logements dits « intermédiaires », pour lesquels l'appellation sociale est abusive, car les loyers sont inaccessibles aux familles les plus démunies. Quoi qu'en dise Apparu, la file d'attente pour les 1,2 million de demandeurs de logements sociaux n'est pas près de se résorber.

La loi SRU, votée à l'initiative du gouvernement Jospin, a été un leurre bien plus qu'une véritable réponse aux besoins criants de logements des milieux populaires. Jusqu'à présent, elle n'a pas été remise en cause par la droite, sans doute parce qu'elle permet

de dédouaner les gouvernements, alors qu'ils se désengagent du financement de la construction de logements populaires, et de renvoyer la responsabilité du mal-logement sur les communes.

Quant aux municipalités, le plus souvent de gauche, qui réalisent des logements aux loyers pas trop élevés, elles doivent prendre de plus en plus sur leur budget pour boucler

les financements. Elles doivent alors en passer par les prix que leur fixent les requins de l'immobilier et leurs sous-traitants, soucieux avant tout de réaliser des profits. Pourtant l'État, lui, aurait les moyens d'embaucher directement les architectes, les maçons et tous les métiers requis pour la construction de logements; mais l'intérêt de la population n'est pas sa priorité.

Jean SANDAY

Incitation à... ne pas construire!

En 2010, les pénalités versées par les communes qui ne respectent pas l'obligation de parvenir progressivement à 20% de logements sociaux se sont élevées à un total de 31 millions. Le maximum versé, atteint à Antibes et à Nice, dépasse à peine 800 000 euros!

De telles sommes sont ridicules par rapport à celles

que doivent engager les communes qui contribuent au financement de logements à loyer modéré. Sans oublier les dépenses exigées pour construire les équipements collectifs nécessaires aux nouveaux habitants: voirie, écoles, etc. Alors, pour tenir à distance les populations pauvres, ces pénalités ne sont pas cher payé.

• Mariage des homosexuels

Un refus pour flatter l'opinion réactionnaire

Une proposition de loi du PS visant à « ouvrir le mariage aux couples du même sexe » a été rejetée le 16 juin, la grande majorité des députés du centre et de la droite ayant voté contre. Pourtant, le mariage homosexuel a été légalisé au Pays-Bas en 2001. Et d'autres pays européens, dont l'Espagne et le Portugal à tradition catholique, ont suivi sans donner lieu à des bouleversements, comme l'a souligné le rapporteur du projet à l'Assemblée nationale. Car, effectivement, le mariage, qu'il soit hétéro ou homosexuel, s'inscrit dans un certain conformisme... auquel il est heureusement permis de préférer l'union libre. Mais au nom de quoi le refuser à ceux qui souhaitent en passer par là?

Nombre de députés de droite ont tout de même choisi de s'opposer au mariage homosexuel, évidemment pour flatter leur électorat le plus réactionnaire, et cela sans reculer devant l'outrance. « Et pourquoi pas des unions avec des animaux? Ou la polygamie? », a déclaré la députée-maire UMP de Montauban, Brigitte Barèges. La même, quelques semaines plus tôt, avait refusé de célébrer dans sa mairie un mariage entre un Tunisien et une Française, malgré une décision judiciaire favorable au couple.

Les hommes politiques français sont coutumiers du fait. Ils s'étaient opposés, longtemps avec succès, au droit de vote des femmes, qui ne l'obtinrent qu'en 1945. Pour le droit à l'avortement, la résistance se prolongea jusqu'en 1975. Même le Pacs (pacte civil de solidarité), voté en 1999, déclencha quelques injures dans le registre que vient d'utiliser à son tour Brigitte Barèges. Ainsi l'actuel trésorier de l'UMP, Dominique Dord, proposait que les candidats au Pacs le signent... à la direction des services vétérinaires, tandis que François Vannson, député UMP des Vosges, s'indignait que le Pacs puisse être signé par des homosexuels ajoutant: « Pourquoi pas avec des animaux de compagnie? » On le voit, le sottisier n'a pas fini de s'enrichir.

J. S.

• Victimes de l'amiante

Menaces sur le Fonds d'indemnisation

Jeu 16 juin, deux cents personnes se sont réunies à l'appel de l'Association régionale des victimes de l'amiante (Ardeva) et de la Fnath (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés) devant la sous-préfecture de Dunkerque, pour protester contre le projet de décret gouvernemental transformant la gouvernance du Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (Fiva).

Créé en 2001, le Fiva reçoit chaque année 8000 demandes d'indemnisation de travailleurs de toutes les professions ainsi que de victimes « environnementales ».

Pour le patronat, ce fonds coûte trop cher et il ne cesse de proclamer qu'il faudrait en changer les règles: ne plus indemniser les malades atteints de plaques pleurales, revoir à la baisse les indemnisations, etc. Jusqu'à présent, le Fiva est dirigé par un conseil d'administration composé à parts égales de représentants des employeurs et des victimes, et il est présidé par un magistrat nommé par la Cour de cassation.

C'est ce relatif équilibre que le patronat voudrait remettre en cause à son profit.

Les empoisonneurs pourraient alors opérer tous les changements qu'ils souhaitent au détriment des intérêts des victimes.

Comme les indemnisations du Fiva servent de base aux jugements « en faute inexcusable » prononcés par les tribunaux des affaires de Sécurité sociale (Tass) contre les employeurs, les victimes verraient aussi ces indemnisations rognées.

Tout ce que les victimes de l'utilisation de l'amiante par le patronat ont obtenu l'a été par leur mobilisation. Il en faudra autant pour les conserver.

Serge VIARD

• Santé

Un accès aux soins « globalement satisfaisant » ?

Une étude très officielle met en évidence les difficultés d'accès aux soins dans certaines régions, et notamment l'inquiétante et dangereuse pénurie de maternités.

Distances et temps d'accès aux soins en France métropolitaine: tel est le titre de cette étude publiée par la Direction de la recherche et des études (Dress) du ministère de la Santé. Elle mesure la distance à parcourir, et donc la facilité avec laquelle la population d'un lieu donné peut accéder à un service médical recherché. Et elle conclut que « le temps d'accès aux soins est globalement satisfaisant » puisque, pour 95 % de la population, il faut moins de 15 minutes pour accéder à des soins de proximité (généraliste, infirmière, kiné), moins de 20 minutes pour rencontrer un spécialiste et moins de 45 minutes pour parvenir au service hospitalier recherché.

« Globalement satisfaisant », c'est à voir. Mais restent les 5 % de la population, soit trois millions d'hommes et de femmes qui, notamment dans les régions montagneuses ou

rurales, et plus particulièrement en Corse, dans le Limousin, en Auvergne ou encore en Champagne-Ardenne, ont un véritable problème d'accès aux soins. Localement, c'est parfois plus de 10 % de la population qui est exclue d'une prise en charge assurant leur sécurité. Reste aussi le critère financier qui fait que, par exemple en Île-de-France, s'il s'agit d'accéder à un médecin spécialiste de secteur 1, le tarif sans dépassement d'honoraires qui sert de base au remboursement par la Sécurité sociale, « le temps moyen d'accès, dit l'étude, est multiplié par deux ou plus ». Restent encore les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous, les possibilités de s'y rendre, les difficultés financières, etc.

Et puis reste la pénurie de maternités que l'étude met en évidence. Globalement, 2 % des femmes en âge de faire des enfants, c'est-à-dire près



FR3 Normandie

de 200 000 femmes, doivent parcourir plus de 45 minutes par la route pour arriver à la maternité la plus proche. Et si on considère les maternités équipées pour les grossesses à risque, ce sont 600 000 femmes qui ne peuvent pas y accéder en moins d'une heure et demie.

Et encore toute cette étude a-t-elle été réalisée à partir de chiffres et d'un état des lieux au 1^{er} janvier 2007. Depuis, le nombre de médecins a diminué et il va continuer à diminuer dans les années qui viennent. Dans le même temps

la population, elle, continuera d'augmenter. Sous prétexte de déséquilibre budgétaire et au nom de la rentabilité financière qui sont une absurdité en matière de santé, nombre de services, voire d'établissements ont fermé depuis. Et, dans le cadre de la politique d'économies programmées par le gouvernement sur tous les services publics, beaucoup sont dans le collimateur pour les mois et années qui viennent. Il ne faut pas laisser faire!

Sophie GARGAN

• Hôpitaux de Clermont et de Creil (Oise)

Des dizaines de millions d'euros aux bétonneurs... pour fermer services et hôpitaux

Le directeur de l'Agence régionale de santé de Picardie vient d'annoncer sa décision, concoctée en fait depuis des mois, voire des années: la fermeture de la chirurgie, et donc de la maternité et des urgences vitales, de l'hôpital général de Clermont de l'Oise. Mais le projet de « reconstruction » de l'hôpital actuel, lui, est confirmé. Ainsi, entre 38 et 60 millions d'euros vont être offerts aux requins du BTP pour reconstruire sur un autre site, au prix fort et avec l'argent des assurés sociaux, un hôpital qui n'en sera plus un. Alors que l'hôpital actuel est tout à fait capable aujourd'hui d'assurer ses missions de soins dans ses locaux.

En fait, il s'agit bel et bien de l'annonce de la fermeture totale de cet hôpital de près de 700 personnes, dernier hôpital survivant entre Creil et Amiens, à 80 kilomètres de là. Car un hôpital sans chirurgie, sans maternité et sans anesthésistes, et donc sans urgences vitales, ce n'est plus un hôpital mais un simple centre de santé.

Cela fait suite à une décision tout aussi invraisemblable concernant cette fois l'hôpital de Creil, à 15 kilomètres.



ARC

Celui-ci est en pleins travaux d'agrandissement. Six étages ont été bétonnés et construits. Cet agrandissement servait de justification aux fermetures entamées depuis des mois de toute une partie des services de l'hôpital de Senlis, en particulier en chirurgie générale et pour les urgences chirurgicales. Eh bien le même directeur de l'ARS vient, il y a quelques semaines, de faire arrêter brutalement les travaux en remettant en cause tous les transferts et ouvertures de services prévus. Tout particulièrement les urgences, où les malades en ce moment doivent attendre huit heures pour être pris en charge, et la maternité, censée être une maternité de pointe, mais qui n'a ni les effectifs ni les locaux pour faire face à ses missions.

Les étages bétonnés vont donc rester à l'air libre. Les bétonneurs vont toucher leur dime, les patients et le personnel n'auront rien, si ce n'est une friche à ciel ouvert adossée à l'hôpital. Ce qui va être offert aux bétonneurs, avec l'argent de la Sécurité sociale, aurait permis de payer plus de deux cents personnes, médecins compris, pendant trente ans.

De plus, les services du ministère de la Santé viennent d'annoncer leur intention de fermer 40 % des plus de mille lits de l'hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James, qui rayonne sur l'Oise et les Hauts-de-Seine. Cela entraînera la suppression de centaines de postes dans cet hôpital où travaillent 2 800 personnes.

Sarkozy n'a pas inauguré

cette politique. Il met en œuvre le plan de fermeture des maternités institué par décret de Martine Aubry en 1998 et, pour les hôpitaux psychiatriques, le plan Kouchner, qui succéda à Aubry à la Santé sous Jospin.

Cette politique criminelle se révèle crûment pour ce qu'elle est: le pillage des fonds publics, avec des conséquences dramatiques pour enrichir le grand patronat. Les travailleurs de la santé, comme tous les autres travailleurs qui se trouvent confrontés chacun dans leur domaine à la déclinaison des mêmes objectifs, ne pourront y mettre le holà qu'en ne comptant que sur leurs luttes, les plus larges possibles, et surtout pas sur les discours trompeurs des politiciens de tout bord.

Correspondant LO

• Projet de loi sur la justice des mineurs

Le gouvernement relance la « chasse à l'enfant »

Depuis le 21 juin, les députés plangent sur un projet de loi portant sur l'entrée de jurés populaires en correctionnelle mais qui entend également réformer la justice des mineurs. Ce projet, qui n'est pas le premier du genre, prétend créer un tribunal correctionnel pour mineurs afin de juger les récidivistes dès 16 ans.

De nombreuses organisations et associations s'indignent de cette remise en cause de l'ordonnance du 2 février 1945, établissant la spécificité de la justice des mineurs. La chancellerie prétend, bien entendu, que cette proposition

de loi respecte l'ordonnance de 1945. Mais alors pourquoi le ministre de la Justice, Michel Mercier, explique-t-il que cette proposition de loi se justifie par le fait que les mineurs d'aujourd'hui ne seraient plus les mêmes qu'en 1945, qu'ils seraient plus violents et plus précoces, ce qu'il est bien incapable de démontrer.

Les adversaires du projet de loi, parmi lesquels de nombreux juges pour enfant, demandent pourquoi confier le jugement des mineurs à de nouveaux magistrats et à une nouvelle juridiction, alors qu'en même temps leur

compétence, leur expérience et leur professionnalisme ne sont pas contestés.

D'autres soulignent que, si ce projet était adopté, il serait en contradiction avec la Convention des droits de l'Enfant que l'État français a ratifié par ailleurs et qui stipule, dès son premier article, qu'un enfant est celui qui a moins de 18 ans.

Ce projet de loi serait aussi en complet décalage avec ce qui se préparerait en Allemagne, un pays où les problèmes de délinquance juvénile sont pourtant voisins, et qui envisage tout le contraire,

c'est-à-dire reculer à 21 ans l'âge où un enfant pourrait être jugé comme un adulte!

Ce nouveau coup de canif à l'ordonnance de 1945 vient d'un gouvernement en quête de réponses sécuritaires sur des sujets qui exigeraient un tout autre investissement matériel et humain s'il avait sérieusement l'ambition de résoudre les problèmes de la délinquance des jeunes.

En ces temps où les services publics sont à l'abandon, où partout il n'est question que de supprimer du personnel et de réduire les budgets, il est évidemment plus simple de

proposer la mise en place de tribunaux plus répressifs que de mettre en œuvre une politique de proximité, nettement plus coûteuse qui pourrait compenser un peu les ravages causés par la crise qui priver la jeunesse de perspectives, et singulièrement celle des quartiers populaires.

Rajouter un cran à l'arsenal répressif est évidemment plus commode quand l'objectif réel est de partir à la chasse aux voix des électeurs les plus réactionnaires, le vrai enjeu de cette surenchère.

Jacques FONTENOY

• Légaliser le cannabis ?

La toxicomanie... Et la société qui l'engendre



habitudes... Les drogues, par définition, créent une dépendance faisant qu'une fois qu'on a commencé à en prendre, il est très dur de s'arrêter, et qu'au final on se retrouve avec des problèmes de santé graves, car les drogues sont également toutes toxiques.

Il faut tout de même rappeler que les deux drogues qui font le plus de dégâts en France sont le tabac et l'alcool, c'est-à-dire deux drogues tout à fait légalisées. Cela ne prouve donc pas l'efficacité d'une légalisation. Là aussi, on pourrait parler de situation d'échec.

La toxicomanie quelle qu'elle soit est un fléau pour les sociétés humaines. La recherche de paradis artificiels est une fuite devant une réalité souvent triste et décevante, qui tient de l'autodestruction. On ne peut donc que la combattre. Reste à savoir comment faire reculer les toxicomanies dans une société qui tend à les entretenir, à les développer et même à en engendrer de nouvelles.

Alors, dans une telle société, la légalisation serait-elle un progrès? Il est bien difficile de le dire. Des médecins ou d'autres professionnels de ces questions devraient pouvoir y réfléchir, en ayant pour seul objectif de combattre les toxicomanies. Mais, vu les enjeux financiers dans ce secteur et les intérêts politiques que certains trouvent à agiter ces questions, on ne peut guère s'attendre à des conclusions sûres, un tant soit peu indépendantes, des polémiques intéressées du moment.

Jean POLLUS



• La Poste Non à la répression relaxe pour les 16 postiers des Hauts-de-Seine !

Lundi 20 juin, le tribunal de Nanterre devait examiner la plainte déposée par des cadres de La Poste à l'encontre de seize postiers, dont les principaux responsables de SUD et de la CGT des Hauts-de-Seine, et parmi eux Olivier Besancenot, pour une prétendue séquestration. Les prévenus peuvent encourir trois ans de prison et des amendes élevées.

En réalité il s'agit d'un conflit du travail comme il en existe dans beaucoup d'entreprises.

En mai 2010 des débrayages et des grèves ont eu lieu dans les centres de La Poste des Hauts-de-Seine, comme dans beaucoup d'autres villes, contre la mise en place de « facteur d'avenir », c'est-à-dire une réorganisation du travail entraînant des suppressions d'emplois et l'aggravation des conditions de travail. Après deux semaines de conflit et le refus de La Poste de négocier, des grévistes se sont rendus à la direction départementale pour exiger l'ouverture de discussions. Ils sont restés six heures dans les escaliers mais sont finalement ressortis

avec l'assurance d'une audience pour le lendemain matin. Et c'est un mois plus tard que quatorze postiers – sûrement fortement incités à le faire – ont déposé plainte contre seize postiers présents au moment des faits.

La direction de La Poste veut leur faire payer le fait d'avoir été capables de contester des décisions mettant en cause leurs conditions de travail et leur vie quotidienne.

C'est pourquoi le rassemblement de plus de trois cents postiers devant le tribunal de Nanterre lundi 20 juin, à l'ouverture du procès en soutien à ceux des Hauts-de-Seine, était important. La présence de responsables politiques du PS, du PC, de EELV, du PG, du NPA, de LO avec notre camarade Arlette Laguiller, a sans doute aidé à la médiatisation et faisait une contrepublicité à la politique de la direction de La Poste, qui sacrifie ses salariés à ses objectifs de rentabilité.

Le procès continuera le 27 juin, et la solidarité aussi.

Catherine OLIVIER

• Grèce

Aux capitalistes de payer la dette !

La grève générale du 15 juin en Grèce a été massive, la presse ayant annoncé 40 000 manifestants à Athènes et des milliers d'autres dans les grandes villes du pays. D'après les syndicats, il y a eu 80 à 100 % de grévistes dans l'administration et dans les entreprises publiques.

Les mouvements de grève vont se poursuivre, en particulier dans ces entreprises promises à une privatisation partielle ou totale. Les travailleurs de la compagnie d'électricité DEI ont commencé lundi 20 juin une grève de 48 heures reconductibles. De leur côté, les « indignés » continuent à se rassembler sur la place Syntagma, devant le Parlement où le Premier ministre socialiste Papandréou et son gouvernement remanié après avoir obtenu la confiance des députés, devraient faire voter le plan d'austérité réclamé par l'Union européenne et le FMI. En échange de quoi ils obtiendraient le versement de la dernière tranche des 110 milliards de financement promis en mai 2010 et les milliards d'un plan supplémentaire qui enfoncera un peu plus la population dans la misère.

On a du mal à imaginer comment la population grecque pourrait supporter ces nouvelles mesures. Dès à présent, le chômage a atteint officiellement 16 %, presque 20 % chez les femmes et 30 % chez les jeunes – mais sans doute plus près de

40 %. On estime la ponction sur les salaires à 20 %. Les jeunes qu'on disait en 2008 « à 700 euros » ont maintenant un salaire minimum spécifique autour de 590 euros. Encore est-ce théorique, puisque les rares emplois qu'ils trouvent, dans la restauration ou même l'enseignement privé, sont à temps partiel ou non déclarés, ou les deux.

Le prochain plan prévoit 150 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique. Faute d'alimenter les caisses de l'État avec les impôts des riches, particuliers et groupes capitalistes, le gouvernement fera payer les pauvres par une rafale d'augmentations d'impôts indirects. Finie la TVA à 6,5 % : elle passerait à 13 % pour les médicaments et les journaux par exemple, à 23 % pour les produits alimentaires et les tarifs des services publics. Cela signifierait une baisse supplémentaire du niveau de vie de 9 à 11 %. Le plan prévoit le doublement de la taxe sur le fuel de chauffage, la réduction de certaines retraites complémentaires, des attaques contre les



Une vue du cortège du 15 juin à Athènes.

indemnités de chômage

Enfin, des privatisations d'entreprises publiques sont censées renflouer le budget de l'État : les télécoms, l'électricité, le gaz, l'eau d'Athènes et de Thessalonique, la Poste, les ports, les aéroports... Si ces entreprises sont rentables, les grands groupes les veulent au meilleur prix. EDF lorgne sur le gisement de gaz sous-marin de Kavala, Veolia s'intéresse à l'eau d'Athènes, Deutsche Telecom à l'OTE (télécoms), etc. Quant à celles qui ne sont pas rentables, elles sont priées, comme Trainose, la société des chemins de fer, de dégraisser d'abord les effectifs afin de devenir présentables.

Au jour le jour, la population

grecque, les travailleurs survivent comme ils peuvent : on estime à 40 % ceux qui ne paient plus leurs factures d'électricité ; beaucoup ne paient plus les transports, les péages d'autoroutes. Mais plus les plans s'accumulent, plus la misère s'accroît, plus la consommation diminue, moins les impôts rentrent, plus la situation économique devient catastrophique.

Depuis des mois les syndicats multiplient les grèves, le plus souvent par secteur, moins souvent par journées nationales. Le mouvement des indignés a redonné de l'élan à la mobilisation en témoignant de la volonté de toute une population de jeunes, de retraités, de travailleurs, de

pour une crise créée par la rapacité des banquiers et des spéculateurs. Mais on ne pourra enrayer la catastrophe sans aller prendre l'argent où il est, dans les coffres des banques grecques et étrangères, dans ceux des armateurs et des groupes industriels grecs, des champions de l'évasion fiscale et de la spéculation, qui ont construit leur fortune sur l'exploitation des travailleurs et qui s'acharnent maintenant à les réduire à la misère. À ceux-là de payer la dette sur leurs propres deniers ! La priorité, c'est que la population puisse survivre dignement, avec un revenu décent, des salaires entiers et des services publics dignes de ce nom.

Sylvie MARÉCHAL

• Nouveau plan d'aide

Les États européens au secours des banques

L'État grec est à nouveau au bord de la faillite. Le plan d'aide de 110 milliards d'euros décidé en mai 2010 par l'Europe et le FMI – sous forme de prêts à 5 %, alors que les États prêteurs, eux, se financent sur les marchés à 3,5 ou 4 % – non seulement ne lui a pas permis d'améliorer sa situation, mais il l'a même aggravée.

Le taux d'intérêt exigé par « les marchés » pour acheter des obligations grecques à deux ans dépassait, il y a quelques jours, 27 %. Il est donc impossible pour l'État grec de se financer à ce niveau sur les marchés financiers. Il se trouve à nouveau au bord du gouffre, incapable de faire face à ses obligations financières, autrement dit de rembourser ses créanciers, banques et fonds d'investissement. D'où la nécessité d'un nouveau plan d'aide – c'est-à-dire de nouveaux prêts – pour reculer le spectre d'une faillite et lui permettre de continuer à les rembourser... jusqu'au prochain plan.

Réunis les 19, 20 et 21 juin à Luxembourg pour discuter de ce nouveau plan d'aide, les ministres des Finances européens n'ont pas réussi à se mettre d'accord. S'ils étaient unanimes pour en reconnaître la nécessité, ils se sont divisés sur ses modalités.

Face à Angela Merkel qui a exprimé le souhait de faire participer – bien timidement – les



créanciers privés de l'État grec à ce nouveau plan de sauvetage, et de faire en sorte que les banques desservent simplement un peu l'état qui étrangle le pays, Sarkozy et Trichet, président de la Banque centrale européenne, se sont opposés à tout aménagement de la dette, et spécialement à toute participation des créanciers privés, « qui serait considérée par les marchés financiers comme un défaut de paiement de facto ». Selon eux, cela risquerait de déclencher la spéculation non seulement contre la Grèce mais, dans la foulée, contre le Portugal, l'Irlande, l'Espagne, l'Italie, voire la France.

En fait, il s'agit seulement de tenter de convaincre les « marchés financiers » qui, comme l'explique un diplomate cité par Les Échos, « flairent le sang », que les États européens ne laisseront pas l'État Grec – et ses banques créancières – faire faillite. Mais lesdits « marchés financiers » ont déjà commencé à faire monter les enchères, en faisant s'envoler les taux d'intérêt exigés du Portugal, de l'Irlande et de l'Espagne.

Et deux agences de notation, Standard & Poor's et Moody's, viennent de dégrader la note de la Grèce, en arguant du risque accru de défaut, c'est-à-dire de faillite. Moody's a aussi évoqué la possibilité de diminuer la note de l'Italie. Chacune de ces décisions représente des milliards gagnés par les spéculateurs qui, lentement mais sûrement, étranglent de plus en plus l'économie de pays entiers.

Jean-Jacques LAMY

• Athènes 15 juin

Deux cortèges et une foule énorme

La grève du 15 juin a été précédée, le 9 juin, de la grève des travailleurs des entreprises visées par la privatisation et, le 4 juin, d'un grand rassemblement organisé sur la place Omonia par les deux syndicats du privé (Gsee) et du public (Adedy)

À la fin de la matinée, les « aganaktismeni », c'est-à-dire les « indignés », qui refusent le diktat économique imposé par l'Union européenne, la Banque européenne et le FMI pour « aider » la Grèce, se sont retrouvés devant le Parlement, en deux endroits pas très éloignés l'un de l'autre, pour « assiéger » le gouvernement et

les députés qui devraient voter sous peu les nouvelles mesures économiques antipopulaires et garantir ainsi le prêt européen.

La confédération Gsee et le syndicat des employés du public Adedy, après un bref rassemblement devant le siège de la Gsee, ont invité les travailleurs à venir eux aussi en cortège devant le Parlement pour protester.

Le comportement du Pame, syndicat lié au Parti communiste (KKE), n'a pas été différent : après un rassemblement sur la place Omonia, il s'est dirigé en cortège vers le Parlement.

La participation a été importante dans les deux cortèges, plus discipliné et encadré pour

Pame, un peu plus étiré pour Gsee et Adedy, auxquels se sont joints des étudiants et des organisations de gauche et d'extrême gauche.

Vers 13 heures la place Syntagma, où se trouve le Parlement, débordait de monde et pour la première fois les deux syndicats rivaux, bien que n'ayant pas défilé ensemble, ont dû se résigner à cohabiter sur la même place, où les premiers rangs, devant le Parlement protégé par des rangs compacts de policiers, étaient occupés par les « aganaktismeni ». Des sifflets, des hurlements, des slogans ont duré pas mal de temps puis, à un certain moment, un groupe

d'anarchistes a commencé à jeter des projectiles contre la police, qui n'a pas perdu l'occasion de charger. Une partie de la place Syntagma et certaines rues adjacentes se sont transformées en champ de bataille.

Malgré l'âcre odeur des lacrymogènes, malgré la présence dans la foule de nombreux enfants et de retraités, une grande partie des manifestants ont décidé de rester sur la place et de continuer à protester jusqu'à la démission du gouvernement et le retrait (du plan). Objectifs hors de portée, mais qui indiquaient une forte volonté de lutte après quinze mois de durs sacrifices.

Correspondant LO

• Espagne

Un mouvement qui ne faiblit pas

À Madrid, Barcelone, Séville et dans une soixantaine de villes espagnoles, ce sont des milliers de jeunes, de travailleurs qui, dimanche 19 juin, ont sillonné les rues, occupé les places pour brandir des pancartes dénonçant le chômage, les banques ou la corruption, et pour crier leur volonté de refuser de payer la crise.

Plus nombreux encore que lors des rassemblements précédents, les « indignés » ont fait la preuve que leur mouvement ne faiblissait pas après la levée des « campements », mais surtout après toute une campagne de dénigrement lancée une semaine auparavant par la droite, mais suivie par le Parti socialiste. Celle-ci ne les nommait pas les indignés, mais les « violents », faisant ainsi l'amalgame avec les actions des « violents » basques, réprochées par une fraction non négligeable de la population.

Le samedi 11 juin en effet, alors qu'un peu partout les nouvelles équipes municipales ou régionales, de droite pour la plupart, qui intégraient leurs postes après les élections, étaient apostrophées par les indignés, des incidents ont eu lieu à Barcelone. Bien que très mineurs et pas sans provocation policière, ils furent vite montés en épingle par la presse aux ordres. Mais plutôt que de dénoncer la violence policière et la manœuvre elle-même, le mouvement du 15 mai s'est démarqué des incidents, se drapant dans la non-violence et affichant son pacifisme. Les discussions à ce sujet ont abondé, non plus dans les « campements » mais dans les



Une assemblée à Madrid.

assemblées et toutes les commissions du mouvement.

Car ce sont celles-ci aujourd'hui qui fonctionnent et ont organisé un certain nombre de choses, comme les actions du 11 ou du 19 juin. À Madrid par exemple, c'est des quartiers qui sont partis les différents cortèges qui confluaient au centre de la ville et qui grossissaient au fur et à mesure du parcours.

Il y a aussi les actions plus locales. Une résolution prise par beaucoup est l'engagement à s'opposer aux expulsions de logements. Cela se met en pratique dans bien des quartiers, mobilisant des dizaines d'habitants. Les expulsions touchent des milliers de familles qui, avec la crise, non seulement voient leur maison confisquée mais doivent continuer à payer le crédit !

Le mouvement qui a commencé le 15 mai (15-M) est

très populaire. Cela s'est vu le 19 juin à Madrid par exemple quand, dans les quartiers, les personnes âgées dans l'impossibilité de manifester se mettaient aux fenêtres pour applaudir ; ou quand les personnels de santé sortaient de leur établissement pour manifester leur solidarité. Et les assemblées se font l'écho des inquiétudes et de la colère des travailleurs. Ainsi, dimanche 19 juin, les banderoles dénonçant les banquiers, les patrons, le chômage, ont noyé bien souvent celles « contre le pacte de l'euro », mot d'ordre des représentants de « Démocratie réelle, maintenant », qui voudraient mettre en avant la responsabilité de la politique de l'Union européenne, d'Angela Merkel, plutôt que celle des patrons, des capitalistes, y compris bien sûr espagnols.

Parallèlement, les attaques du gouvernement continuent. Il vient d'approuver un décret-loi

sur les négociations collectives qui permet aux patrons de licencier encore plus facilement et à moindre coût, alors que plus de 20 % de la population sont déjà au chômage et que les salaires des travailleurs sont continuellement revus à la baisse.

Aujourd'hui, bien des travailleurs sont contents de pouvoir manifester leur mécontentement avec les autres indignés, dans la rue et le quartier, à défaut d'oser le faire dans leurs entreprises par peur du licenciement et du chômage. Le mouvement du 15-M, loin d'être fini, est bien vivant. S'il contribue à mettre à l'ordre du jour l'exigence que ce soit aux responsables de la crise, aux banquiers, aux capitalistes, de payer celle-ci, il peut être un pas vers la riposte indispensable du monde du travail.

Hélène GRILLET

• Manifestation européenne des syndicats

Le nécessaire plan de lutte

Mardi 21 juin, la Confédération européenne des syndicats, qui regroupe des syndicats de trente-six pays, a appelé à une manifestation dans les rues de Luxembourg, la capitale du Grand-Duché du même nom. Le mot d'ordre en était : « Contre l'austérité et contre le type de gouvernance économique que l'Union européenne veut imposer aux travailleurs et travailleuses en Europe ». Cette manifestation fait suite à celle organisée au niveau européen par la même CES le 15 décembre 2010.

Le mérite d'une telle manifestation était de rappeler que, dans tous les pays d'Europe, les bourgeoisies veulent faire payer aux travailleurs une crise dont ils ne sont en rien responsables. Aujourd'hui c'est sur la population grecque que pèsent les pressions les plus fortes pour qu'elle accepte des sacrifices. Et c'est un gouvernement socialiste qui mène cette politique. Mais au Portugal, en Irlande et ailleurs dans toute l'Europe, et en France bien sûr, les travailleurs doivent faire face aux mêmes attaques.

Alors c'est une bonne chose d'affirmer que, en dépit des frontières nationales, les travailleurs ont à faire face à des attaques communes, contre lesquelles une riposte commune serait une nécessité. Alors que les gouvernements et les patrons de tous les pays se réunissent, coordonnent leurs attaques contre les travailleurs, ce serait bien que les travailleurs des différents pays d'Europe en fassent autant.

Répondre comme il se doit à la bourgeoisie, cela nécessiterait un plan de lutte à l'échelle de chaque pays, mais aussi à l'échelle internationale. Malheureusement, il est évident qu'on ne peut attendre cette perspective ni de la Confédération européenne des syndicats ni des différentes confédérations syndicales nationales, qui se contentent visiblement de ce type de manifestation rituelle et sans lendemain. Elle devra venir des travailleurs eux-mêmes.

Cédric DUVAL

• Mexique, 21 mai 1911

Le dictateur Porfirio Diaz chassé par les paysans insurgés

Le 21 mai 1911, Porfirio Díaz, qui régnait en maître absolu sur le Mexique depuis trente-cinq ans, abandonnait le pouvoir, chassé par les armées paysannes de Pancho Villa, Emiliano Zapata et Pascual Orozco.

Díaz était pourtant arrivé à la tête de l'État mexicain en 1876 en se disant opposé à toute réélection! Entouré de conseillers, les *Científicos*, intellectuels et entrepreneurs capitalistes, il ouvrit le Mexique aux capitaux étrangers venus des États-Unis et d'Europe. Le pays connut un début d'industrialisation et la construction de ports, de routes et de voies ferrées destinées à faciliter le pillage impérialiste des ressources du pays: sucre dans le centre, élevage dans le nord, café dans le sud, divers minerais et pétrole.

Les paysans pauvres, traités comme des esclaves, avaient soif de terres car 1 % de la population possédait 97 % de la superficie du pays, et 96 % de la population n'avait que 1 % des terres à se partager! Cette concentration terrienne s'accompagnait d'une répression féroce contre ceux qui protestaient. En janvier 1907, des grèves dans l'industrie textile prirent fin avec le massacre de Rio Blanco qui coûta la vie à deux cents travailleurs. En 1908, plusieurs soulèvements paysans furent durement réprimés.

Dans ces luttes, les idées anarchistes des frères Flores Magón et de leur journal, *Regeneración*, faisaient sentir leur influence. *Regeneración* revendiquait une réforme agraire radicale, l'annulation des dettes des paysans, la restitution aux paysans des terres communales (*ejidos*) et des terres en friche, mais aussi la journée de travail de huit heures, l'interdiction du travail des enfants, un salaire minimum, le repos dominical obligatoire, l'abolition des *tiendas de raya* (les commerces

appartenant aux employeurs où s'endettaient les salariés), des pensions de retraite, des indemnités pour les accidents de travail et des droits pour les travailleurs. Ces idées influencèrent les combattants de la révolution, qui résumaient leurs exigences dans la formule: «*terre et liberté*».

Dix ans de guerre civile

En 1908, lorsque Díaz déclara qu'il ne se représenterait pas aux élections de 1910, un propriétaire foncier de la région du Morelos, Francisco Madero, le prit au mot. Sa campagne fut un succès. Aussi, quelques jours avant le vote, il fut arrêté par Díaz, qui fut réélu! Madero s'évada, proclama la nullité des élections, exigea la présidence provisoire et appela à l'insurrection pour le 20 novembre 1910. Un groupe de petits paysans propriétaires, avec à sa tête Pancho Villa, et un groupe de mineurs conduit par Pascual Orozco furent les premiers à s'insurger. En mars 1911, ils furent rejoints par les paysans du Morelos conduits par Emiliano Zapata, motivés par la promesse de Madero de restituer les terres communales.

Le 21 mai, Díaz partait en exil à Paris et, le 7 juin, Madero entra dans Mexico. Le 6 novembre, il était élu président avec 90 % des voix. Madero tardant à rendre les terres communales, Zapata et ses troupes se soulevèrent pour s'en emparer. Madero lança contre eux l'armée du général Huerta. Mais l'insurrection paysanne s'étendit. Ayant renoncé à la réforme agraire qu'il avait prétendu incarner, Madero se retrouva isolé, contrecarré par l'administration de l'ancien régime, tandis que le général Huerta jouait sa propre carte, avec le soutien des États-Unis. Huerta l'emprisonna et le fit assassiner le 22 février 1913.

Mais, à son tour, Huerta fut écarté par un ancien sénateur de Díaz, Venustiano Carranza, qui eut l'habileté



Villa et Zapata dans les fauteuils du palais présidentiel.

de reconnaître les grades de tous ceux qui avaient combattu pour Madero, mais pas ceux des hommes de Huerta. Il reçut le soutien des possédants et des États-Unis en annonçant que les propriétaires, mexicains ou pas, pourraient réclamer des indemnités pour les dommages causés par la révolution.

Carranza se retrouva à son tour face à l'insurrection paysanne. Au nord, Pancho Villa conduisait une armée de dizaines de milliers d'hommes assez organisée pour battre à plusieurs reprises les troupes de l'État fédéral et, dans le Morelos, les paysans armés de Zapata se lançaient dans une réforme agraire radicale. Fin 1914, les deux armées entrèrent dans Mexico, obligeant Carranza à s'enfuir à Veracruz. Villa et Zapata se firent photographier dans les fauteuils du gouvernement, mais retournèrent ensuite dans leurs fiefs respectifs. Leaders d'une révolution paysanne, ils ne se voyaient pas exercer le pouvoir à Mexico.

L'absence d'une direction politique ouvrière et paysanne

La classe ouvrière, elle, aurait sans doute pu donner une base à la révolution dans les villes. Mais la majorité des dirigeants ouvriers d'alors ne cherchèrent pas à s'allier aux paysans insurgés, calculant qu'ils pourraient obtenir un statut privilégié en soutenant le général Alvaro Obregón qui, derrière Carranza, allait être l'artisan de la reconquête du pouvoir par la bourgeoisie. Ils se contentèrent donc de former des bataillons ouvriers au sein de son armée. Une minorité de militants ouvriers anarchistes s'opposa à cette orientation, sans parvenir à la contrecarrer.

Les paysans insurgés, privés

d'alliés dans les villes, allaient rester isolés, chacun dans leur région. Cela permit finalement au général Obregón d'en venir à bout. Il succéda à Carranza à sa mort en 1920, reprenant sous une forme édulcorée certaines revendications paysannes comme la jouissance des terres communales, mais faisant assassiner Zapata et Villa. Son successeur, le général Calles, créa en 1929 le Parti révolutionnaire institutionnel qui allait monopoliser le pouvoir jusqu'à la fin du 20^e siècle, avec l'appui de la bureaucratie syndicale.

Dans les années trente, les masses ouvrières et paysannes

entrant à nouveau en mouvement, le président Lázaro Cárdenas concéda une vaste réforme agraire et nationalisa, avec indemnités, le secteur du pétrole sous contrôle étranger. Ce n'est qu'en 1992 que ses lointains successeurs mirent fin à la réforme agraire et privatisèrent l'industrie du pétrole.

Un siècle après la révolution de 1910-1911, la libération des ouvriers et des paysans du Mexique reste à accomplir, sous une direction politique qui ne soit pas celle d'un quelconque bourgeois ou d'un général démagogue.

Jacques FONTENOY



Des paysans insurgés.

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 136

(mai-juin 2011)

• France

Dérisoires rivalités électorales sur fond de crise

• Côte d'Ivoire

Par la grâce de l'impérialisme français, le clan Ouattara s'installe au pouvoir

• Haïti

Après l'élection présidentielle

• Guinée

Une présidentielle ne fait pas la démocratie

• Il y a 140 ans

Avec la Commune de Paris, les ouvriers parisiens inventaient la première forme concrète de pouvoir ouvrier

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro



La Révolution mexicaine mit en mouvement de nombreuses femmes.

• Aide à domicile

Une débâcle dans l'Aube comme dans le reste du pays

La fédération auboise de l'ADMR (Association départementale d'aide à domicile en milieu rural) s'est mise en liquidation auprès du Tribunal de grande instance.

Elle avait réclamé, début mai, la liquidation de 17 des 35 associations d'aide à domicile en milieu rural des personnes âgées, des familles et des handicapés de l'Aube, prétendant réorganiser l'aide à domicile sur les associations restantes. « Une centaine d'emplois était menacée, mais aujourd'hui, notre projet est irréalisable et ce sont 750 salariés qui vont connaître le chômage ». C'est ainsi que les salariés ont appris que cent licenciements étaient prévus avec la liquidation de la moitié des associations.

La fédération de l'Aube annonce plus de 3 millions de déficit. Ces chiffres sont quelque peu discutables quand on sait que de nombreux bénéficiaires n'ont pu payer leur dû faute de facture, certains depuis des mois, que les dépenses ont toutes été comptabilisées alors que des recettes (obligatoires) ont été oubliées. La Caisse d'Assurance maladie n'est pas en reste puisqu'elle doit 400 000 euros.

Le président du Conseil général de l'Aube a alors prétendu voler voler au secours du maintien du service d'aide à domicile en nommant un « monsieur



Rassemblement devant la préfecture de l'Aube le 30 mai 2011.

Les salariées s'organisent

Lundi 20 juin, une assemblée générale comprenant deux déléguées par association a rassemblé une quarantaine de participants avec aussi des représentants des syndicats FO, CGT et CFTD.

La moitié des associations et plus des deux tiers des salariées de l'Aube, y compris des aides-soignantes assurant les soins infirmiers à domicile, y étaient ainsi représentés. La discussion a été très animée pour exprimer l'indignation devant l'attitude du nouveau président de l'ADMR désigné par le Conseil général, ignorant délibérément que les payes de mai n'ont toujours

pas été versées.

Pour obtenir que tout le monde soit entièrement payé tout de suite, pour imposer la sauvegarde de leur emploi et des acquis, pour obtenir des plannings rationnels et la poursuite du service rendu aux bénéficiaires, l'assemblée a décidé d'organiser deux journées d'action. Le jeudi 23 juin, une grève doit avoir lieu l'après-midi, pour manifester dans Troyes en direction de la Préfecture et du Conseil général.

Le lundi 27 juin, jour où le Tribunal de grande instance doit statuer sur la mise en liquidation de la fédération

de l'Aube de l'ADMR et de la plupart du reste des associations, une journée entière de grève est prévue avec manifestation du Tribunal de grande instance à la Préfecture et au Conseil général. Les salariées veulent dénoncer haut et fort le fait que la Préfecture et le Conseil général ont laissé pourrir la situation pendant des années, que la justice statue lentement sans se soucier des retards inadmissibles du versement des salaires, que les emplois de 750 salariées sont mis en péril, et enfin que les bénéficiaires sont pris en otage.

Correspondant LO

Alors les salariés de l'ADMR ont toutes les raisons de craindre que les solutions du président du Conseil général se traduisent par une réorganisation avec diminution de leur salaire et dégradation de

leurs conditions de travail, et les bénéficiaires de se voir priver d'une aide indispensable.

À la suite de la mobilisation avec deux manifestations de suite, l'une à La Chapelle-Saint-Luc, l'autre à Troyes, l'inspectrice du travail a obtenu que les salaires du mois de mai des associations qui n'étaient pas en redressement judiciaire, soient payés à 80%. Mais il reste un reliquat, notamment avec les heures supplémentaires effectuées durant toute l'année, traditionnellement réglées avec la paie de mai, dans le cadre de la modulation. Alors, le compte n'y est pas!

Certains maires ont même répondu à la demande du Conseil général en proposant des acomptes de... 100 à 200 euros.

Le comble est que toutes les salariées concernées des 13 associations placées en redressement judiciaire le 30 mai n'ont encore rien touché. Le liquidateur leur a annoncé un virement pour la fin du mois de juin par les AGS, le régime des garanties des salaires.

L'Aube n'est pas seule à être concernée puisque, dans l'ensemble du pays, ce secteur de l'aide à domicile menace de supprimer l'emploi de dizaines de milliers de travailleuses et, en même temps, de priver les bénéficiaires d'une aide indispensable.

• Saint-Alban (banlieue toulousaine)

Patron voyou et pollueur !

À Saint-Alban, depuis la révélation par les ouvriers de l'entreprise de démolition Gerlero et fils des pratiques illégales de stockage et d'enfouissement de déchets amiantés par un patron se croyant tout permis, la mobilisation s'est organisée, associant ouvriers et habitants.

Le 7 juin une réunion publique à la salle des Fêtes a regroupé plus de 300 personnes. Les travailleurs qui exercent leur droit de retrait (5 sur 14) depuis le 26 mai ont donné le ton à la réunion en dénonçant notamment la multitude de magouilles et malversations à l'actif du patron, ainsi que ses menaces constantes de mises à la porte s'ils n'acceptaient pas les ordres. Un collectif a été créé, à l'initiative de riverains de l'entreprise et des salariés.

Le 14 juin, c'est encore plus d'une centaine de personnes qui ont manifesté avec les ouvriers devant l'entreprise pour réclamer sa mise en sécurité immédiate.

Du côté des autorités, maire ou préfet, on consulte, on s'étonne, voire on fronce les sourcils, mais on se veut rassurant, et il n'y a toujours rien de concret pour obliger le patron à quoi que ce soit, alors que les faits sont avérés.

Quant au patron, il reste égal à lui-même : méprisant envers les ouvriers dont il a mis la vie en danger consciemment, et se payant le culot de nier l'évidence de la pollution dont il est le premier responsable.

La société Gerlero et fils a été mise fort à propos en redressement judiciaire à la fin du mois de mai. Mais chez Gerlero, on travaille en famille et ce n'est pas moins de cinq entreprises différentes qui alimentent sa fortune. Bref, si un canard boîte un peu et doit être sacrifié, on ne risque pas le chômage, contrairement aux ouvriers, et les affaires peuvent continuer.

Samedi 19 juin, le rassemblement appelé par le collectif devant la mairie de Saint-Alban a été un nouveau succès, réunissant cette fois encore au coude à coude les ouvriers et les habitants qui ont témoigné auprès des nombreux journalistes présents.

Le maire, qui n'accepte pas d'être qualifié de droite, n'a rien à dire à l'encontre d'un patron pollueur situé dans sa commune. Sur FR3 il a malgré tout regretté... que les ouvriers aient tant tardé à se manifester ! Tout en affirmant la nécessité de faire preuve de « discrétion » dans cette affaire ! Autant dire qu'il a choisi son camp.

Un rassemblement est prévu cette fois devant la préfecture, à Toulouse, le lundi 27 juin à 18h.

Les travailleurs, qui subissent les nuisances de ces déchets amiantés depuis des années, sont de plus menacés dans leur emploi. Il reste à exiger une indemnisation pour le lourd préjudice subi, des garanties pour le paiement de leurs salaires depuis le 26 mai, ainsi que pour leur réemploi. Il reste aussi à exiger que le patron paye pour la dépollution. Ce n'est ni aux contribuables, ni aux salariés de payer.

Correspondant LO

• Journée nationale de grève des centres d'appel

Des travailleurs bien décidés à se faire entendre

Lundi 20 juin, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO, SUD et CFTC, les employés des centres d'appel sont entrés en lutte dans tout le pays pour leurs salaires et leurs conditions de travail.

La plupart des plates-formes d'appel payent leurs salariés au smic et cela « *que quelqu'un ait deux mois ou cinq ans d'ancienneté* », comme le dénonçaient des grévistes. La majorité sont embauchés en CDD et 80 % des employés sont payés au smic, sans évolution de carrière, avec de moins en moins de primes, tandis qu'on exige d'eux d'être de plus en plus compétitifs.

Malgré les pressions de la hiérarchie, le mouvement a été remarqué dans de nombreuses villes du pays, où les travailleurs en colère ont tout fait pour se faire entendre : pétards, sifflets, drapeaux et musique.

Un employé de centre d'appel gagne 1 367 euros brut par mois et le patronat du secteur entend en rester là. Des grévistes de la région de Caen

expliquaient à la presse : « *Je gagne 1 080 euros par mois et cela peut monter jusqu'à 1 180 euros avec les primes. À chaque fin de mois je suis à découvert et, une fois l'essence payée, un des plus gros postes de mon budget, il me reste 400 euros pour finir le mois et payer le crédit de la maison.* » D'où la revendication mise en avant par la CGT d'un salaire minimum de 1 600 euros brut par mois et d'une augmentation de 200 euros pour tous les salariés.

La grève entendait faire pression sur les patrons afin que des négociations s'ouvrent et pour montrer aux donneurs d'ordre, les entreprises qui utilisent les centres d'appel

comme par exemple SFR, GDF ou Canal Plus, qu'ils doivent cesser de tirer les prix vers le bas. Les conditions de travail dans les centres d'appel sont telles que les arrêts maladie y dépassent couramment 20 %.

Au téléphone huit heures par jour, les yeux rivés sur un écran d'ordinateur, avec au bout du fil des gens pas ravis d'être appelés ou mécontents du service de leur opérateur de téléphonie mobile, d'Internet ou autre, le salarié de centre d'appel doit aussi subir un encadrement très exigeant. « *Pour satisfaire ses clients, l'entreprise nous demande d'être de plus en plus flexibles. On peut commencer à travailler un jour à 7 h et le lendemain à 14 h. C'est*

destructeur pour la vie de famille et pour la santé », dénonçait une gréviste.

Derrière ce mouvement de colère, il y a le constat des employés du secteur que, si l'année 2010 a été synonyme de retour de la croissance, pour ceux qui y travaillent l'austérité est toujours à l'ordre du jour. Les entreprises du secteur (Téléperformance, Acticall, Armatiss, B2S, etc.) refusent d'augmenter la partie fixe du salaire. En revanche, elles sont prêtes à discuter de diverses primes pour accroître la part variable de la rémunération. Cette politique, qui garantit les dividendes versés aux actionnaires, précarise les salariés.

Jacques FONTENOY

• Centre d'appel B2S (Aix-en-Provence)

Assez d'êtres scotchés au téléphone pour trois sous !

B2S, entreprise de téléconseil a implanté des centres à Gennevilliers, au Mans, Châlons-sur-Saône, Aix-en-Provence-Les Milles, Roanne. Aux Milles, le centre regroupe les plates-formes de trois donneurs d'ordre : Orange, Darty et La Française des jeux.

300 salariés travaillent là de 6 heures à 22 heures selon des horaires flexibles, dont certains nouveaux arrivés avec des horaires très contraignants et des pauses repas de quatre heures.

Pour 35 heures par semaine, avec deux samedis travaillés sur trois, les salaires des téléconseillers sont au smic, soit 980 euros, à peine plus élevés de 100 à 200 euros pour les superviseurs ou les formateurs. Lors des négociations annuelles obligatoires en cours, la direction a proposé une augmentation... de

13 euros par mois à partir de cinq ans d'ancienneté !

Les primes sont subordonnées à la cadence à tenir, même quand il n'y a pas d'appel. Des superviseurs contrôlent le temps entre chaque appel et rappellent sans cesse à l'ordre. C'est lancinant : « *J'ai des appels en attente... j'en ai dix, j'en ai vingt...* »

Dans ces plates-formes entièrement ouvertes, sans aucune cloison, le bruit est parfois intolérable. Il arrive que les clients eux-mêmes l'entendent au bout du fil et nous plaignent.

On comprend que l'appel au débrayage ait eu du succès : la majorité des CDI sont sortis, reprenant en chœur « *Des sous ! des sous !* » Pouvoir enfin exprimer notre ras-le-bol a mis tous d'excellente humeur !

Correspondant LO

• Centres d'appel (Troyes)

En grève sur les salaires et contre les pressions au travail

Dans l'agglomération troyenne deux centres d'appel, 3 Média à Pont-Sainte-Marie et Euro CRM à Troyes, ont bien répondu à l'appel et les grévistes se sont rassemblés devant leur entreprise.

À Euro CRM, la majorité des 250 salariés se sont mis en grève. Il faut dire que, question salaire, il est difficile de faire plus bas : à peine le smic et une prime de panier.

De plus, les conditions de travail sont révoltantes. Au mépris de la vie personnelle de chacun, le planning de la semaine n'est distribué que le jeudi soir pour le lundi suivant. Les congés sont soumis au bon vouloir de la direction. Les licenciements pour faute grave sont fréquents, dont certains jugés abusifs par les Prud'hommes. De fait, une pression permanente s'exerce pour rentrer dans les « stats »,

au point qu'une responsable a menacé en réunion de licencier tous les CDD (un tiers des salariés) en septembre si les résultats n'étaient pas conformes aux attentes du donneur d'ordre.

Euro CRM est un de ces sous-traitants qui fleurissent dans le secteur pour que des commanditaires bien connus (Orange, EDF, GDF, Canal+, SFR) puissent imposer des conditions de travail inhumaines. Avec 1 200 salariés dans le monde et 35 millions de chiffre d'affaires, les propriétaires du groupe en profitent évidemment eux aussi. Les travailleurs du site ont tenu à se montrer unis, face à une direction qui a le culot de vanter sur son site Internet d'avoir obtenu le label « responsabilité sociale ».

Correspondant LO

• Centres d'appel Armatiss (Calais et Boulogne-sur-Mer)

Ras le bol des bas salaires !

Dans les centres d'appel Armatiss (3 500 salariés en France), l'appel à la grève a été entendu. À Boulogne-Billancourt, une quarantaine de travailleurs font d'ailleurs grève depuis le 30 mai.

La raison du mécontentement, ce sont les bas salaires. Le personnel est payé au minimum. Pour un salarié à temps plein, c'est environ 1 100 euros et, pour les nouveaux embauchés, c'est 950 euros par mois. La direction octroie généreusement une prime d'intéressement annuelle d'environ... 80 euros ! Pour gagner plus, il faut mériter des primes au rendement. Et la production

demandée pour atteindre ces primes ne cesse d'augmenter. Il faut aussi travailler le dimanche ou les jours fériés, au volontariat.

Au centre de Calais (650 salariés), au rassemblement prévu le matin, une centaine d'employés se sont retrouvés devant l'entreprise, ceux qui faisaient grève toute la journée rejoints par ceux qui débrayaient une heure. Une manifestation dynamique a été improvisée en ville aux cris de « *On veut une augmentation* ». La revendication qui fait l'unanimité est : « *200 euros par mois tout de suite* ». De même, au centre de

Boulogne-sur-Mer (550 salariés) l'après-midi, c'est à plus de 150 qu'un rond-point a été bloqué.

Racheté en 2007 par le fonds d'investissement LBO Partners, filiale du Crédit Mutuel CIC, le groupe Armatiss a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 92,5 millions d'euros et fait des bénéfices. Le directeur s'est d'ailleurs octroyé 200 000 euros de dividendes.

Il faudra certainement d'autres mouvements de grève et « poser le casque » plus longtemps pour qu'il ne soit plus sourd aux revendications !

Correspondant LO

Le stress au quotidien

Le groupe Armatiss a obtenu le label de « responsabilité sociale » en 2011, qui récompense une entreprise pour son management social ! À cette occasion, le directeur a déclaré, à propos des centres de Boulogne-sur-Mer et Calais, que c'est « *deux lieux où il fait bon vivre* ».

Mais la réalité est tout autre. Le personnel est jeune, les femmes y sont nombreuses. À Calais, une ville sinistrée par les vagues de licenciements et de fermetures d'usines, l'ouverture de cette entreprise en 2003 a pu apparaître comme un espoir pour ceux qui s'y sont fait embaucher. Mais les conditions de travail sont très dures.

Outre le stress des opérateurs et opératrices, qui doivent subir en première ligne l'agressivité des clients insatisfaits, ils doivent supporter d'être toute la journée sur écoute, le supérieur notant leur argumentaire. Ils doivent être performants, avec un taux de réussite imposé, pour fidéliser le client ou pour l'arracher à un concurrent.

Les horaires, de forte amplitude avec des coupures, sont épuisants, par exemple de 10 heures à 20 heures, et perturbent la vie de famille. Les absences ne sont tolérées qu'avec certificat médical : pour aller chez le dentiste, il faut d'abord aller chez le médecin prendre un arrêt !

Sinon c'est l'avertissement qui tombe, et la menace de licenciement. Les crises de larmes, la prescription de médicaments pour tenir le coup, les arrêts maladie pour dépression, sont fréquents. La direction fait remplir un questionnaire sur le mal-être au travail, puis s'en moque éperdument !

Ce harcèlement permanent vise évidemment à nous extorquer des gains de productivité et de rentabilité et à augmenter les profits d'Armatiss. Attention car, à force de tirer sur l'élastique, il finit par casser !

Correspondant LO

• PSA – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Après la révélation du plan de fermeture

Les travailleurs veulent connaître la vérité

Quinze jours après la révélation par la CGT des plans de fermeture d'usines en France et en Espagne, les travailleurs de l'usine PSA d'Aulnay réalisent de plus en plus l'ampleur des mensonges de la direction.

Pendant les premiers jours qui ont suivi ces révélations, les travailleurs sont venus chercher des informations auprès des militants, réalisant que dans dix-huit mois, si les projets de la direction arrivaient à leur terme, ce sera au mieux la mutation on ne sait où, et au pire Pôle emploi.

Les travailleurs attendent un geste de la direction un peu plus concret que les vagues démentis distillés dans la presse. Mais la direction s'est tellement emmêlée dans ses déclarations que chacun a dû se rendre à l'évidence: le projet de fermeture est bien réel.

Ainsi, dans un premier temps, le directeur de l'usine d'Aulnay a promis au maire de la ville que l'usine tournerait jusqu'en 2016 (ce qui correspond à la fin de vie de la C3 produite à Aulnay). Quelques jours plus tard, au Comité

d'entreprise, le même directeur affirmait qu'il ne se souvenait pas avoir tenu de tels propos et que c'était probablement le maire qui s'était fait un film. On comprend que celui-ci ait peu apprécié de se faire ainsi traiter d'imbécile... Il a confirmé avoir bien entendu la date de 2016, et le fait que la promesse a été faite devant témoins.

Pendant toute la semaine du 14 juin, des dizaines de réunions se sont tenues dans les ateliers, organisées par les délégués CGT, pour expliquer aux travailleurs les plans de la direction. Des centaines d'ouvriers au total sont venus à ces réunions, avides de comprendre ce qui se passe, les échéances, les arguments du patron. La maîtrise, qui commence à comprendre elle aussi qu'elle passera à la trappe en même temps que les ouvriers, laisse faire le plus souvent... quand elle ne



donne pas elle-même la parole aux délégués.

De son côté la direction, vu l'écho qu'a rencontré la révélation de la CGT dans les médias, s'est sentie obligée de convoquer un Comité central d'entreprise le jeudi 23 juin. Les syndicats exigent que la direction s'y engage à garantir tous les emplois et tous les salaires au moins jusqu'en 2016. Puisque le patron lui-même a donné cette date, oralement,

qu'il s'engage par écrit! Peut-être qu'une vague déclaration orale a suffi à rassurer un Fillon ou un Besson, mais pas les travailleurs: contrairement à ces ministres, ce sont leurs emplois qui sont en jeu dans l'affaire.

Depuis lundi 20 juin, cette exigence d'une assurance écrite fait l'objet d'une motion, soutenue par l'ensemble des syndicats, et qui circule dans les ateliers et les bureaux. Dès la première journée, elle a été

signée par plus d'un millier d'ouvriers.

Le fait que cette motion rencontre un certain succès est une première étape. Mais, quels qu'en soient les résultats, et quelle que soit la réaction de la direction, cela ne peut être que le début d'une mobilisation qui devra être de très grande ampleur pour faire reculer la direction.

Correspondant LO

• Renault – Flins (Yvelines)

Renault fait marche arrière sur les batteries...

Que deviennent les embauches ?

À l'occasion d'une réunion du Comité d'établissement, le 25 mai, la direction de l'usine Renault de Flins a vaguement signalé, au détour d'une présentation du véhicule électrique, le report de l'implantation de l'usine de modules de batteries prévue sur le site de Flins courant 2012.

Depuis un an et demi, l'affaire de l'usine de batteries avait fait couler encre et salive, côté Renault et gouvernement, et largement alimenté la communication du PDG Ghosn, de la direction de Flins, et même du ministre de l'Industrie de l'époque, Christian Estrosi. À entendre les envolées enthousiastes du ministre, le PDG et les patrons de Flins avaient en main un « projet structurant, le projet porteur de croissance et d'emploi des trente prochaines années ». La batterie au lithium

devenait une vraie mine d'or et d'emplois.

Cinq cents embauches étaient ainsi prévues, sur une usine qui devait produire 100 000 batteries par an au démarrage, et jusqu'à 250 000 en 2015. Il était question d'un bonus de 5 000 euros pour l'achat d'une voiture électrique, d'une enveloppe de subventions de 900 millions pour financer la recherche et la mise en place de la fabrication des batteries. L'État, par l'intermédiaire du Fonds stratégique d'investissement, promettait 125 millions, le Commissariat à l'énergie atomique en versait cinq autres, la Banque européenne d'investissement envisageait un prêt de 140 millions, un prêt de 100 millions à taux zéro serait engagé, des subventions publiques versées... C'était en novembre 2009.

En juin 2011, des centaines de suppressions d'emplois plus tard, il ne reste plus de l'opération com' de Renault

et du gouvernement qu'une vague histoire de problèmes techniques pour expliquer le retard. On ne sait pas si Renault a touché une partie de ces subventions, ni ce qu'il en a fait, mais il n'est plus question comme en 2009 de « consolider le bassin d'emplois sur Flins ». Au lieu de l'investissement promis, Renault se contenterait d'acheter les batteries de la future voiture électrique "Zoé" à une usine coréenne.

Dans une région où les jeunes des cités subissent le chômage à 40 %, dans une usine où la direction maintient en permanence 700 travailleurs avec le statut d'intérimaires, la parfaite désinvolture avec laquelle ces patrons tournent la page des embauches rend dérisoire leur publicité locale: « *Le futur commence ici* ».

Le futur, décidément, ce devra être celui des luttes pour les salaires et l'embauche.

Correspondant LO

• Renault Trucks – Vénissieux - Saint-Priest (Rhône)

Le « facility management » ne passe pas facilement

L'usine Renault Trucks de Vénissieux et Saint-Priest, qui dépend du groupe de poids lourds AB Volvo, a mis en route un projet dit de « facility management ».

80 % de l'activité de services comme la restauration, le nettoyage, le courrier, la maintenance préventive et curative, la sûreté incendie, sont déjà sous-traités. Mais la direction veut tout regrouper sous un pilotage unique, en y incluant également les 20 % de l'activité qui restent assurés par du personnel Renault Trucks. Elle annonce qu'elle va faire 15 % d'économies, alors qu'elle est pour l'instant incapable de répondre sur le nombre de personnes concernées.

Une partie du personnel Renault Trucks, concerné directement par ce projet, plus ceux qui pilotent actuellement les

entreprises prestataires, sont inquiets pour leur emploi. Ils craignent des suppressions de postes, voire un transfert de leur contrat de travail chez un prestataire, car la direction avait déjà tenté le coup en 2005. Aussi, le mardi 14 juin, une pétition a été portée à la direction. Cette action a été très majoritairement suivie par les ouvriers, techniciens et cadres du service concerné, qui ont fait savoir qu'ils n'étaient pas d'accord et qu'ils s'y opposeraient. Le cadre supérieur chargé d'appliquer le projet en est même tombé malade, et pratiquement tous les autres cadres du service sont opposés au projet et ont suivi le mouvement de protestation.

Tant pis pour la direction, ce « management » ne passe décidément pas dans la « facility ».

Correspondant LO

• IBM France En grève pour les salaires !

En ce mois de juin, le géant de l'informatique IBM, présent dans 70 pays, fête son centième anniversaire et réalise des bénéfices historiques. Le 14 juin, les syndicats d'IBM ont appelé à une journée mondiale de grèves et manifestations.

IBM France emploie dix mille salariés, dont 80 % de cadres, commerciaux, ingénieurs et architectes informatiques. En France, la mobilisation a été suivie sur les sites de Montpellier avec 150 grévistes, une quarantaine de grévistes à Clermont-Ferrand, mais aussi avec des débrayages à Lyon et Bois-Colombes.

À Marcq-en-Barœul (Nord), une quarantaine de grévistes (sur un effectif de 160) ont organisé un pique-nique en bas de l'immeuble. Le slogan le plus repris était : « Benichou (président IBM France), des sous ! Palmisano (PDG IBM Monde), t'en as trop ! »

Les salariés dénoncent la baisse du pouvoir d'achat et exigent la réouverture des négociations salariales. Ils réclament une augmentation de 3 % par mois et 150 euros minimum pour les bas salaires. En effet certains salariés gagnent, avec vingt ans d'ancienneté, de 1500 à 1700 euros par mois. À ce jour, la direction n'accorde qu'une maigre rallonge de 1,9 %, en augmentation individuelle, en fonction de la notation du manager et à la tête du client. Moins de 60 % du personnel pourrait la toucher.

Pourtant, de l'argent, il y en a pour augmenter les salaires. IBM réalise des bénéfices considérables, avec une marge de profit de 44 % ! En 2010, c'est un bénéfice net de 14,8 milliards de dollars, en hausse de 10 % par rapport à 2009. Au premier trimestre 2011, IBM engrange déjà 2,8 milliards de dollars et les actionnaires s'attribuent une augmentation de 15 % des dividendes. Récemment, le PDG Palmisano a déclaré que depuis 2003 IBM a redistribué 100 milliards de dollars aux actionnaires, sous forme de dividendes et de rachats d'actions ! Ce n'est pas la crise pour tout le monde...

Comme le disent certains grévistes, « il faudrait une grève d'une semaine sur tous les sites pour faire plier IBM »... C'est tout le mal qu'on peut souhaiter à Benichou et Palmisano !

Correspondant LO

• Groupe Spie

Les travailleurs veulent leur dû

Mercredi 15 juin, les travailleurs du groupe Spie étaient appelés à la grève dans tout le pays, à l'appel des syndicats CGT et FO, pour revendiquer une augmentation des salaires de 250 euros par mois, un salaire minimum de 1 850 euros brut, un vrai treizième mois, le paiement des heures supplémentaires et le travail de nuit payé double.

La grève a été suivie par environ 15 % du personnel, surtout ouvrier. Des piquets se sont tenus devant plusieurs sièges du pays. Ils ont rassemblé plus de 2 000 grévistes, dont plusieurs centaines au siège de Spie Île-de-France Nord-Ouest à Saint-Denis et plus de deux cents à Nantes Saint-Herblain. À Échirolles près de Grenoble, les ouvriers venus en car de toute la région se sont rassemblés devant le siège.

Spie est le numéro quatre européen de l'ingénierie électrique. Il emploie 28 600 personnes dans une trentaine de pays, la majorité en France. Il a

dégagé en 2010 un bénéfice net de 91 millions d'euros.

Propriété d'un fonds d'investissement, PAI Partners, Spie a été revendu à d'autres repreneurs de la finance, un groupement de financiers mené par Clayton, Dubilier et Rice associé à AXA Private Equity et à la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour un montant de 2,1 milliards d'euros.

Une belle affaire pour les financiers de PAI Partners : ils avaient acheté la Spie moins d'un milliard, il y a cinq ans. En fait, le groupe n'avait réellement déboursé qu'une petite centaine de millions. Il a donc fait un bénéfice de près de deux milliards d'euros, vingt fois sa mise de départ !

Dans le même temps, ce que rapporte chaque employé à la Spie a explosé, passant de 3 981 euros par salarié en 2006 à 6 307 euros en 2009.

C'est la première fois qu'il y a une grève nationale sur le groupe Spie. Et ceux qui l'ont faite étaient contents d'avoir

Les travailleurs de Spie à Échirolles.



Nathalie Arthaud s'adressant aux travailleurs de Spie à Saint-Denis.



exprimé le sentiment général qu'il y en a assez que les gros actionnaires s'en mettent plein

les poches pendant que les travailleurs triment.

Etienne HOURDIN

• JST Transformateurs (Lyon)

Coup de colère des ouvriers

Les ouvriers des ateliers de montage de JST Transformateurs ont arrêté le travail au retour du week-end de la Pentecôte. Ils revendiquent des augmentations de salaire et aussi plus de reconnaissance pour leur travail.

Cette entreprise de 400 personnes avait embauché quelques dizaines de jeunes travailleurs il y a quatre ou cinq ans, mais avec des salaires particulièrement bas et qui n'ont jamais été réévalués. Cela a créé un mécontentement croissant ces derniers mois. En

annonçant 0,9 % pour 2011, la direction a fait déborder le vase.

Toute la semaine, à l'appel de la CGT et de la CFDT, les travailleurs ont occupé l'entrée principale de l'usine. Ils ont recueilli un grand élan de sympathie et de soutien financier auprès des automobilistes et des passants, car l'usine est en pleine ville. Les autres ouvriers, plus anciens, ont aussi rejoint le mouvement mais seulement par moments.

La direction s'est montrée

intransigeante, à tel point que les grévistes ont décidé de transformer leur grève totale en débrayages quotidiens. Bien

sûr, cela est un recul mais le moral reste bon. Ce n'est que partie remise.

Correspondant LO



• Luminox – Riom (Puy-de-Dôme)

Des profits en hausse et des licenciements annoncés

Luminox fait partie d'un trust (Cooper Safety) qui emploie 31 000 salariés dans le monde. L'usine de Riom, près de Clermont-Ferrand, emploie une centaine de personnes. Elle a dégagé 8,4 millions d'euros de profits en 2009 et 8,7 millions en 2010, mais elle n'a pas hésité à annoncer 24 licenciements économiques sur les 55 salariés que compte la production, dont 55 % de femmes.

Dès cette annonce, jeudi 9 juin au matin, c'est l'ensemble de la production, et au-delà,

qui a débrayé avec le soutien de délégués d'autres entreprises et de l'Union locale CGT de Riom venue les aider. Un appel à un rassemblement de la population de Riom pour protester contre les licenciements a été décidé pour le jeudi 16 juin. Un tract pour le faire savoir a été rédigé avec la participation des grévistes présents et distribué partout en ville. Les grévistes l'ont distribué aux ronds-points de la zone industrielle.

Jeudi 16 juin, c'est la quasi-totalité de l'entreprise qui

est venue manifester en ville devant la mairie, malgré l'interdiction du sous-préfet de perturber la circulation. Il a bien fallu mobiliser des voitures de police pour dévier celle-ci. Les banderoles proclamant que les patrons sont des patrons voyous barraient la rue, et l'ambiance était animée. Les travailleurs en grève utilisaient les sifflets à roulette bien plus que la police !

Deux cents personnes barraient la rue, entre les grévistes, ceux venus les soutenir et les passants qui les encourageaient.

Malgré la demande d'entrevue avec le maire, celui-ci n'était pas là. Le sous-préfet, lui, a prétendu qu'il ne pouvait rien pour les grévistes. Mais ça ne fait rien : elles se sont fait entendre et ont montré qu'elles ne sont pas prêtes à se faire jeter sans rien dire.

De retour à l'entreprise, il a été décidé de maintenir la mobilisation la semaine suivante et de remettre ça contre les patrons voyous.

Correspondant LO

• Air France

Mécontentement et grèves pour 200 euros et pour l'emploi

Depuis plusieurs semaines, le mécontentement s'exprime dans divers secteurs d'Air France, avec la revendication de hausses de salaire et aussi de la préservation de l'emploi.

Ce mécontentement a grossi, surtout depuis le week-end de Pentecôte, avec des débrayages, des grèves, parfois de plusieurs jours, auxquels ont à chaque fois participé des centaines de travailleurs, voire plus. Cela parmi les employés du Commercial France, les mécaniciens avion et mécaniciens de piste à Roissy, à Orly et au Bourget, ou encore chez les PNT (pilotes) et PNC (hôtesse et stewards) de Regional, la compagnie filiale d'Air France qui dessert diverses lignes en régions.

La direction a pris l'habitude de pleurer misère dans la presse: le coût du kérosène s'envole, le trafic aérien est en berne, les bénéficiaires aussi, affirme-t-elle. On sait pourtant qu'elle a mis de côté ce qu'elle nomme un «trésor de guerre» qu'elle a elle-même chiffré à plusieurs milliards d'euros. Ces fonds, elle les mobilise chaque fois qu'une bonne affaire pointe

à l'horizon: pour s'offrir une part du capital d'Alitalia, et tout récemment pour participer à la privatisation de la compagnie polonaise LOT ou encore pour renforcer ses positions dans diverses compagnies africaines.

Cet argent, c'est d'abord sur le dos du personnel que la direction l'a accumulé: en gelant les salaires depuis des années, en multipliant les plans

de réduction des effectifs.

Air France a les moyens et d'embaucher et de verser des salaires décentés. Ici et là dans la compagnie, des grèves ont éclaté pour obtenir l'équivalent de 200 euros d'augmentation de salaire: si ce mouvement et cette revendication s'étendaient, la direction ne l'aurait pas volé!

Correspondant LO



• Air France - DGI (Roissy-Orly-Le Bourget)

Mouvements de grève pour les salaires

À Orly comme à Roissy, c'est le week-end de Pentecôte que le mouvement de grève des mécaniciens de piste (plusieurs centaines sur chaque aéroport) a démarré, tout d'abord au secteur du Boeing 777, puis à l'Airbus 320. Les mécaniciens réclament une augmentation de salaire de 32 points, soit un peu plus de 200 euros.

Ce mouvement a été assez largement suivi par le personnel concerné. La grève a été initiée par le SNMSAC, un syndicat corporatiste de mécaniciens rattaché à l'UNSA, qui entend limiter la revendication des 32 points aux seuls personnels qui possèdent une «licence aéronautique».

La semaine du 14 juin, le SNMSAC a organisé, avec l'appui de la CGT et de Sud, des assemblées générales parmi le personnel de la DGI (Direction générale industrielle) de Roissy et d'Orly, pour en faire un soutien aux grévistes des pistes. Le 16 juin par exemple, à la DGI de Roissy, 300 travailleurs se sont réunis le matin et 200 l'après-midi, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

Il faut dire que, toujours à Roissy, depuis le mois de mars

à l'atelier Moteurs de la DGI les mécanos manifestent, eux aussi, leur mécontentement quant à leurs salaires et revendiquent 32 points pour tous. Débrayages, refus de se porter volontaires pour aller effectuer certaines tâches, notamment à l'étranger, déplacement à plusieurs dizaines de grévistes pour aller rencontrer leurs camarades des Moteurs à Orly début juin... Au fil des semaines, les travailleurs des Moteurs ont eu le temps de constater que leur revendication pouvait être partagée et que l'étendre serait le meilleur moyen d'obtenir satisfaction.

C'est dans ce contexte que le SNMSAC a eu la surprise de constater que la revendication des 32 points était reprise par de nombreux travailleurs des ateliers et des hangars, qui faisaient savoir qu'elle concernait tous les travailleurs (plusieurs milliers) de la DGI.

Ainsi, lors d'une assemblée à Roissy, un délégué corporatiste, qui disait que «ce conflit concerne les mécanos de piste et pas le reste du personnel», a été pris à partie par un mécano gréviste qui lui a rétorqué devant ses camarades: «On a

tous besoin de fric et on fait le travail tous ensemble.» Et cette réaction n'a pas été isolée.

Du coup, le SNMSAC, influent parmi les mécaniciens avion, surtout en piste, a sorti un tract dans lequel il affirmait qu'il s'agissait d'un «conflit catégoriel», ajoutant: «Nous ne transformerons pas cette grève en action généraliste pour les salaires»... Cela a dû faire chaud au cœur à la direction, alors que monte un peu partout le mécontentement quant à nos salaires.

Mais, malgré cette attitude qui ne peut qu'affaiblir les travailleurs face au patron, le mécontentement est toujours là. Mardi 21 juin et mercredi 22, de nouvelles assemblées générales ont eu lieu à Orly, Roissy et Le Bourget, avec une participation accrue des travailleurs et aussi, il faut le noter, un changement dans l'état d'esprit des participants: si, il y a quelques jours, la plupart venaient aux assemblées générales pour s'informer, maintenant, beaucoup disent que c'est dans l'idée d'étendre le mouvement. Et c'est tant mieux.

Correspondant LO

• Air France - Commercial France

De l'argent pour les salariés, pas pour les actionnaires!

Depuis plus d'un mois, les employés d'Air France du secteur appelé Commercial France (qui regroupe les services de vente à distance des billets, d'assistance Internet, de relation clientèle, de litiges bagages) sont en colère. En effet la direction leur a annoncé qu'elle voulait transférer à l'étranger l'activité de leurs services, actuellement répartis entre plusieurs centres, tel Montreuil, en banlieue parisienne.

Pour justifier son projet, la direction invoque un manque d'accessibilité de ces services. Mais tout le monde sait que c'est elle qui a provoqué cette situation en supprimant près de 30% des effectifs du Commercial France en cinq ans.

Il n'a pas fallu longtemps pour entendre les grands chefs énoncer les véritables raisons de leur choix. Ainsi, le 20 mai, le directeur général déclarait en se félicitant des résultats de la compagnie: «Le trafic est revenu à son niveau de 2008, alors que, entre-temps, le nombre de salariés d'Air France a diminué de 11% (...), et bien plus chez les personnels au sol.» Quant à la direction du Commercial, après avoir prétendu qu'elle ne pouvait pas embaucher à cause d'un plan de départs volontaires, elle a reconnu que rien ne s'y opposait légalement, mais que «cela coûtait de l'argent».

Cela tombe bien, de l'argent il y en a. Car, on vient de l'apprendre, Air France a fait plus de 600 millions d'euros de résultat net cette année, ce qui s'ajoute à sa cagnotte de 4 milliards.

Une première grève a donc eu lieu le 12 mai, qui a bien marché malgré la course des cadres pour retirer les tracts là où ils avaient été déposés

et malgré leurs menaces de sanctions, pour tenter d'intimider les employés les plus combattifs. Ce jour-là, des salariés de BlueLink, l'une des sociétés qui devraient se voir confier une partie des activités du Commercial, rejoignaient les grévistes de Montreuil pour prendre la parole devant l'entreprise et dénoncer l'aggravation de leurs conditions de travail qu'implique le plan de la direction. Le 17 mai, une nouvelle assemblée générale décidait de poursuivre le mouvement. Et le 14 juin nous nous retrouvions encore plus nombreux en grève, avec les employés des services commerciaux de Marseille, Toulouse, Strasbourg, Lyon et des agences Air France comme celles d'Alésia, d'Opéra et des Invalides à Paris.

Beaucoup sont conscients qu'après le Commercial France, Air France tentera de s'en prendre au personnel commercial au sol, employé dans les aéroports, qui risque, avec l'automatisation de ses tâches grâce à l'informatique, de voir lui aussi son emploi menacé.

C'est pourquoi il est maintenant question de préparer une nouvelle grève, cette fois avec l'ensemble de ce personnel.

Correspondant LO

• Regional

La grève contre les mauvais coups d'Air France

Un préavis de grève du 29 juin au 1^{er} juillet a été déposé pour les personnels navigants de Regional, compagnie filiale d'Air France qui emploie 1 800 salariés pour desservir des liaisons aériennes province-province et Paris-province.

Pour faire pièce aux compagnies low-cost (à bas coût) et au TGV, Air France a réorganisé son réseau France, en établissant notamment des «bases régionales» qui vont concurrencer le réseau de sa filiale Regional. Le but, pour Air France, est de réduire ses dépenses au maximum au détriment du personnel. Un exemple parlant: le temps de travail des pilotes

d'Air France sur les lignes intérieures sera augmenté de 25%, en échange de quoi ils auront royalement droit à... 12% de hausse salariale.

Si ce n'est pas du vol, c'est quoi?

Quant au personnel au sol de Regional, c'est 1% que lui accorde la direction, alors qu'il réclame 5%. Résultat: une grève a éclaté le 16 juin dans plusieurs centres, Strasbourg Mulhouse, Biarritz, Nantes, Lyon, Marseille, Toulouse et à Clermont-Ferrand, principal centre d'entretien de Regional, des débrayages se poursuivent à l'heure où nous écrivons.

Correspondant LO

• Tunisie

Le procès du clan Ben Ali ... sans Ben Ali

Le 20 juin a débuté à Tunis le procès du dictateur Ben Ali et de son épouse, Leïla Trabelsi. Le Tribunal de première instance a condamné les accusés à 35 années de prison chacun et à une amende de 91 millions de dinars (46 millions d'euros).

Ce premier procès portait sur les énormes sommes d'argent et les amas de bijoux volés découverts dans leur palais de Sidi Bou Saïd. Les avocats du couple prétendent évidemment que les bijoux proviennent de cadeaux officiels à l'ex-président et à son épouse et que les paquets de billets résultent d'une mise en scène.

Le 30 juin sera rendu un second verdict, portant cette fois sur la découverte de drogue et d'armes dans le palais présidentiel de Carthage.

La condamnation a été rendue par contumace, Ben Ali et Leïla Trabelsi bénéficiant en ce moment de la protection du régime saoudien, qu'aucun traité d'extradition ne lie à la Tunisie.

D'autres procès devraient traiter des « biens mal acquis », la fortune d'environ 3,7 milliards d'euros détournés par les deux clans qui étaient au pouvoir, les biens personnels de Ben Ali, se montant à cinq milliards de dollars, le tout représentant un quart du produit intérieur brut du pays. D'autres chefs d'accusation, entre autres homicide avec préméditation et soumission d'individus à la torture, font suite aux 300 manifestants



Des manifestants devant le Tribunal.

tués par les forces de police ou les bandes armées au service du régime de Ben Ali, et à la torture institutionnalisée dans les commissariats et les sous-sols du ministère de l'Intérieur. L'ancien dictateur risquerait là la peine capitale, s'il n'était protégé par une autre dictature, la monarchie de Riyad.

Des manifestants présents devant le tribunal pouvaient à juste titre dénoncer la « parodie de justice » liée à l'absence des accusés et d'une grande partie de leur famille. Vingt-trois ans de dictature, d'écrasement de toute opposition, de toute contestation, ne peuvent se résumer en quelques jours de procès. D'autres coupables ne figureront pas, eux non

plus, sur les bancs des accusés, complices des pillages, donc complices de la dictature qui rendait ces derniers possibles, durables et rentables : les régimes européens qui ont soutenu pendant tout ce temps, parfois jusqu'à l'ultime seconde, « leur ami » Ben Ali.

Et puis surtout, par un procès rapide, les nouveaux responsables de la Tunisie cherchent évidemment à se blanchir et à se laver de tout soupçon de continuité avec la dictature de Ben Ali, alors que les principaux rouages de celle-ci restent en place. Il n'est pas sûr que la population tunisienne leur permette de s'en sortir à si bon compte.

Viviane LAFONT

• De Metaleurop à la Zambie

Les méfaits du trust Glencore

Le nom de l'entreprise Glencore, deuxième plus grosse fortune de Suisse après Nestlé, ne dit sans doute pas grand-chose aux travailleurs de France, sauf aux 830 salariés de Metaleurop à Noyelles-Godault dans le Pas-de-Calais, licenciés par les actionnaires de Glencore en janvier 2003.

À l'époque, la lutte de ces travailleurs contre leur licenciement avait mis à la mode le terme de « patron voyou » lancé par Chirac. Mais même si les méthodes de ce patron, prévenant par un fax de la fermeture de l'usine, étaient particulièrement odieuses, elles ne faisaient que reproduire les méthodes d'autres patrons voyous.

De plus Glencore, en se retirant, laissait une importante pollution à Noyelles-Godault : 13 % des enfants de moins de 15 ans dans les communes entourant l'usine avaient un taux alarmant de plomb dans le sang, les sols étaient truffés de métaux lourds au point que les légumes cultivés dans les jardins ont été interdits à la consommation.

Mais quand on est voyou et pollueur, on ne se refait pas. Aujourd'hui, c'est en Afrique que Glencore continue ses méfaits en exploitant les travailleurs dans ses mines de cuivre en Zambie et en dévastant là encore toute une région. À la mine de Mufulia, l'air sent le dioxyde de soufre et l'eau a le goût de l'acide sulfurique.

Mais comme l'a montré l'excellent reportage diffusé sur Arte le 31 mai dernier, Glencore pollue tout en recevant des aides de la Banque européenne d'investissement, la BEI, soi-disant pour réduire les émissions polluantes.

C'est seulement suite à des interventions d'ONG accusant Glencore d'évasion fiscale et de graves atteintes à l'environnement que la BEI a finalement décidé de ne plus accorder pour l'instant de financements à ce géant suisse des matières premières.

Tout cela n'a pas empêché Glencore de réussir son entrée à la Bourse de Londres en mai 2011. Il paraît que les fonds souverains du Golfe et d'Extrême-Orient et les investisseurs des pays émergents se sont précipités pour acheter des titres. 480 associés de Glencore se partagent les trois quarts des actions mises en vente et pourront s'enrichir de l'exploitation éhontée de milliers de travailleurs dans des pays où règnent la dictature et la corruption.

Au Katanga, où Glencore exploite des mines de cuivre et de cobalt, il est accusé de violation des droits de l'homme et de pollution des cours d'eau. Le journal *Le Monde* du 1^{er} juin rapporte que de graves soupçons de délit d'initiés pèsent sur sa filiale céréalière néerlandaise. Elle aurait soudoyé un haut fonctionnaire de la PAC pour qu'il lui fournisse des informations confidentielles. Et le même journal rapporte qu'en Colombie ses exploitations de charbon sont situées sur des terres dont des paysans sont expropriés de force par les milices d'extrême droite.

Voilà celui que certains ont qualifié de patron voyou, ce qu'il est. Mais il est à l'image de cette classe capitaliste qui met la planète en coupe réglée et assure par l'exploitation des travailleurs les profits des actionnaires.

Catherine OLIVIER

• Sarkozy, Pologne et gaz de schiste

Trop poli pour être honnête...

Recevant à Paris le Premier ministre polonais Donald Tusk, Sarkozy lui aurait notamment dit : « On sait que le gaz de schiste est important pour vous, on ne veut pas vous créer de difficultés au niveau européen. »

La Pologne a décidé d'en lancer l'exploitation, mais le gouvernement français, lui, a dû prévoir une loi qui gèle de tels travaux ici, des manifestations de protestation ayant eu lieu dans les régions visées par les compagnies pétrolières et gazières. La déclaration de Sarkozy à son invité polonais pourrait donc passer pour un geste de bonne volonté. Elle a même été présentée comme compréhensive pour un pays, la Pologne, dont l'approvisionnement énergétique dépend de

la Russie. En tout cas, Tusk a aussitôt fait savoir : « C'est une déclaration très importante pour moi. »

Mais peut-être pas autant que pour... Total.

Car ce que les communiqués officiels n'ont pas rappelé, c'est que le groupe français vient de s'associer avec un autre géant du secteur, ExxonMobil, pour exploiter pendant cinq ans des contrats d'exploration de gaz de schiste dans le sud de la Pologne. Et cela concerne plus de 2000 kilomètres carrés.

Les appétits de Total et d'autres de ses pareils sont, pour l'heure, contrariés par le vote (non définitif) d'une loi qui suspend les travaux hautement polluants de recherche et exploitation du gaz de schiste.

Sarkozy, en faisant semblant de ne pas vouloir contrarier son partenaire polonais, voulait d'abord rappeler à Total qu'il est et reste à son service.

Total et Exxon peuvent bien polluer des milliers de kilomètres carrés en Pologne, y empoisonner la vie des habitants des environs de Chelm et Werbkowice, comme leurs pareils à la recherche de gaz de schiste ont pollué et empoisonné des régions entières en Amérique du Nord ; mais ni Sarkozy, ni l'Union européenne ne pensent le moins du monde à « leur créer de problèmes ».

Heureusement, la population polonaise, elle, n'a peut-être pas encore dit son dernier mot...

Pierre LAFFITTE

• Fête régionale de Lutte Ouvrière

Bourges

Samedi 2 juillet à partir de 18 h 30 à minuit
Salle des fêtes de Vignoux-sous-les-Aix
(à quinze kilomètres au nord de Bourges)

**Au cours de cette fête,
Nathalie ARTHAUD
prendra la parole à 18 heures**

